

NÎMES AU XIX^e SIECLE

Pour exposer tout ce qui s'est fait à Nîmes au cours du XIX^e siècle, il faudrait écrire tout un livre ; à travers cette chronologie nous nous contenterons d'énumérer brièvement, les principaux faits ou événements dont Nîmes fut le théâtre.

*La plupart des évènements mentionnés ci-dessous sont commentés en détail dans le site.
Bonne lecture !*

Liste des derniers premiers Consuls et Maires électifs de Nîmes sous l'ancien régime :

Lagarde, avocat, en 1775

De Meretz, noble, en 1779

Martin, avocat, en 1783.

Le baron de Marguerittes en 1788

Article 1er de la loi de décembre 1789 : « *Les municipalités actuellement existantes en chaque ville, bourg, paroisse, communauté, sous le titre d'hôtels-de ville, mairies, échevinats, consulats, et généralement sous quelque titre et qualification que se soit, sont supprimées et abolies.* »

Le baron de Marguerittes dernier Maire et 1^{er} Consul sous l'ancien régime sera le premier maire sous la révolution.

Voici la liste des premiers Maires de Nîmes concernant la période révolutionnaire précédant le XIX^e siècle.

Jean-Antoine Teissier, baron de Marguerittes 3 février 1790

Murjas, Duroure , Ferrand de Missols, Perrin, présidents juillet 1790 de l'administration municipale

Jean-Scipion Lagarde 2 avril 1791

Etienne-David Meynier de Salinelles 6 janvier 1793

Joseph-Antoine Courbis 7 septembre 1793

Léon Teissier, faisant fonction de maire 15 septembre 1794

Montaud, faisant fonction de maire 24 octobre 1794

Pépin, faisant fonction de maire 21 novembre 1794

Archinard, faisant fonction de maire 19 février 1795

Alison 23 mars 1795

Vincent Valz, premier officier municipal 27 mai 1795

Vincent Valz 14 mai 1795

Antoine Allut, président de l'administration municipale 3 mai 1796

Paris, président de l'administration municipale 2 mars 1798

Aurivel, président de l'administration municipale 1799

Blachier, président de l'administration municipale 9 janvier 1800

Dominique-Casimir Fornier de Valaurie, maire de Nîmes du 8 mars 1800 à septembre 1811.

En 1800, le 3 février, (*14 pluviôse an VIII*), inauguration du grand théâtre, face à la Maison Carrée, il remplaçait le théâtre des casernes détruit par un incendie en décembre 1797. Cet édifice fut réalisé à partir de 1799 par l'architecte Meunier, et financé par une société d'actionnaires. A cette époque la façade n'était pas achevée et le monument resta longtemps dans cet état, puisque ce ne fut qu'en 1821 que la colonnade fut bâtie. C'est seulement à ce moment que la ville en devint propriétaire. Par la suite, ce grand Théâtre sera lui aussi définitivement détruit par un incendie criminel en 1952.

De cet incendie il ne restera que la façade avec ses colonnes. Après 33 années de réflexions, de projets remis de commissions en commissions. Immobilisme incompréhensible pour les partisans de la reconstruction du théâtre, tout comme la décision très controversée prise en 1985, de l'enlèvement des colonnes.

Le démontage et le numérotage se firent avec une précision méticuleuse, pas moins de 1500 pièces seront répertoriées, et un beau mois de l'année 1990 cet énorme

puzzle sera réassemblé sur l'aire de repos de la nouvelle autoroute Nîmes-Arles. Ces travaux seront effectués sous la direction de Jean-Pierre Dufoix, Architecte en Chef des Monuments de France.

- Le 17 février 1800, (*28 pluviôse An VIII*) le Consulat adoptât une loi qui instituât des préfetures dans tous les départements.

L'administration préfectorale du Gard s'installât dans l'ancien couvent des Augustins attenant à la Maison Carrée, il servait alors de dépôt pour les archives. Par la suite, en 1807, elle sera installée au palais épiscopal (*actuel Musée du Vieux Nîmes*). En 1822, à l'hôtel Rivet (*10 Grand Rue*) et pour finir avenue Feuchères. La première pierre de l'hôtel de la préfecture ayant été posée en 1855.

Le premier préfet du Gard sera Jean-Baptiste Dubois (*1800-1804*), le second sera M. d'Alphonse (*1804-1810*), le troisième sera, M. Rolland de Villarceau (*1810-1815*).

- Début du déblaiement de l'intérieur des Arènes, qui abritaient de dix-huit cents à deux mille habitants au moyen age. Avec les pierres retirées du monument, on construisit la plupart des maisons de la rue St Rémy et la rue de la République, dont les habitants furent appelés les « *Arèniers* » ou encore « *les habitants des basses Arènes* ».

Cette appellation n'a rien à voir avec le chemin des "*Arèniers*", nom donné à ce quartier au XIIe siècle.

- Le 29 floréal de l'an 8, (*19 mai 1800*) les propriétaires des arceaux situés sur le pourtour inférieur des arènes doivent aligner leur propriété, conformément aux plans fournis par le Directeur des Travaux Public.

Liste des propriétaires concernés : Blanc, Valentin, Crouzet, Prunet, Cabrières, Gênât, Rat.

- Dans sa réunion du 21 messidor de l'an 8 (*10 juillet 1800*) le Conseil décide d'organiser la Fête du 14 juillet et de la Concorde.

Des spectacles gratuits seront organisés, des salves d'artillerie seront tirées. Une prise d'arme aura lieu avec la garnison et la Garde Nationale.

Ce jour là, fermeture obligatoire, des boutiques, des magasins et ateliers, sauf les commerces de vente ordinaire de comestibles et pharmacie.

- Le 12 thermidor de l'an 8, (*31 juillet 1800*) décision de construire en pierre une baraque destinée au poste d'octroi du quartier de La Planète.(1)

Les pierres qui se trouvent dans les fossés ci-devant la Citadelle seront utilisées pour sa construction. Le bureau sera situé sur l'ancien chemin qui conduit de la route de Nîmes à la route d'Alès.

Dans les motivations de cette décision il est précisé que les charretiers connaissant ce chemin libre d'octroi, faisaient un détour pour éviter de payer des taxes sur les marchandises qu'ils devaient livrer à Nîmes. Ces octrois venaient en remplacement des péages qui le siècle précédant étaient situés aux diverses portes des remparts de la ville.

La démolition de ces remparts ayant été retardée uniquement pour cette raison économique, car depuis fort longtemps les fortifications ne servaient plus à protéger la ville des envahisseurs.

De plus cette enceinte ne couvrant pas les faubourgs, des hostelleries et commerces s'étaient installés dans la périphérie, véritable zone franche avant l'heure car

impossible à taxer.

(1) Ce nom de lieu-dit ne sera orthographié de façon officielle qu'en 1832 lors de l'établissement du cadastre de Nîmes. Il s'écrira alors *La Planette*, auparavant on le retrouve sous ces divers noms : *planet, planéta, la planète, laplanette, la planette...*

En 1801, suite au règlement de police du 24 janvier, (*4 pluviôse an IX*) relatif à la salubrité de la ville, un arrêté enjoint aux bouchers et autres personnels commerçant de la viande de boucherie d'égorger leurs bestiaux aux égorgoirs publics.

En outre, il est fait obligation à tous, que la viande vendue en ville provienne de bestiaux tués à l'égorgeoir public.

Cet égorgoir (*abattoir*) de Nîmes construit en 1757 sur la rive gauche du Cadereau, au niveau de l'actuelle rue de Verdun fonctionnera jusqu'au début des années 1960, suite à son déménagement au marché gare.

Les circonstances de sa fermeture, fin d'année 2005, seront expliquées largement dans les rubriques locales de la presse.

- Le 21 août, (*3 fructidor an IX*) arrêté du Conseil municipal sur les circulations des troupeaux parqués à Nîmes et qui se rendent en pâturage au-delà des limites de l'octroi.

Ces derniers devront obligatoirement sortir et rentrer de la ville en passant par le même octroi, ceci pour contrôler plus précisément le nombre de bête et éviter ainsi la fraude.

- Le 30 août, (*19 fructidor an IX*) délibération du Conseil Municipal qui conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 novembre 1800 (*18 brumaire an IX*) met en place le système métrique à Nîmes.

Avec l'adoption d'un nouveau poids et d'une mesure uniforme l'usage du mètre sera substitué à celui de l'aune ou de la canne et autres mesures.

En conséquence la mesure des étoffes sera faite par mètre, au dixième et au centième de mètre, les marchands devront se procurer un mètre gradué.

Les terrains ne seront plus mesurés avec les anciennes mesures locales, mais avec la chaîne de 10 mètres, nommée décamètre ou perche. On pourra aussi suivant les circonstances employer l'hectare ou l'arpent dont la grandeur est de 10000 mètres carrés.

Semblablement tous les grains, graines, grenailles, fruits, légumes et toutes les matières sèches qui se vendent à la mesure dite à Boissellerie et connues sous le nom d'Emines Boisseaux ne pourront plus être mesurés qu'avec les mesures de capacité appelées kilolitre ou muie, hectolitre ou setier, décalitre ou boisseau, litre ou pinte.

Les liquides auront aussi ces mêmes mesures.

- Demande des habitants de Courbessac du 9 septembre 1801 (*22 fructidor an IX*) qui se proposent de célébrer par des jeux publics le 13 courant la fête ou vote de leur village.

Considérant que de pareilles fêtes sont presque toujours la cause de rixes qui ont des suites malheureuses, et que le premier moyen de conserver la liberté est d'assurer la tranquillité publique, la municipalité de Nîmes interdit cette fête.

- Le 19 septembre 1801, (*second jour complémentaire an IX*) la demande de construction d'une halle à la place aux herbes est rejetée, cette demande avait été

déposée le 13 octobre 1800 (*21 vendémiaire an IX*) avec celle de la place du chapitre. Cette dernière sera réalisée et constituera avec la poissonnerie (*situé à l'emplacement actuel de l'école Berlioz*) et la place Belle croix le ventre Nîmes jusqu'en 1884 date de la mise en service des halles centrales.

C'est sur cet emplacement que se déroulait l'important marché du mardi qui voyait arriver les maraîchers du Vaucluse. Mistral décrira fort bien cette ambiance dans son livre, *Mémoires et Récits (Memori e Raconte)* Comment je passai Bachelier.(à Nîmes).

- Le 23 septembre 1801 (*1er vendémiaire de l'an X*), l'anniversaire de la fondation de la *première République*, "*établissement de la République le 21 septembre 1792*" (*) fut célébrée à Nîmes avec pompe et simplicité. La veille à six du soir une salve d'artillerie annonça les festivités du lendemain. Le jour même des salves furent répétées toutes les heures. Dans la maison commune une estrade décorée de verdure reçut des personnalités, un orchestre ainsi que des chœurs exécutèrent l'ouverture d'*Iphigénie de Gluck*. A la tombée de la nuit des habitations furent illuminées. On regretta l'étroitesse du lieu qui ne permit pas d'accueillir tous ceux qui voulurent assister à cette cérémonie.

(*) A l'ancien calendrier grégorien on substitua le calendrier républicain. Chaque mois comprenait 30 jours divisés en 3 groupes de 10 jours ou décades. Les noms des mois, composés par Fabre d'Eglantine (1), étaient, à commencer du 21 septembre : vendémiaire (vendanges), brumaire (brumes), frimaire (frimas), nivôse (neige), pluviôse (pluie), ventôse (vent), germinal (germination) floréal (fleurs), prairial (prairie), messidor (moisson), thermidor (chaleur), fructidor (fruits). Mais leur signification n'était vraie que pour le climat de la France. L'année était terminée par 5 jours complémentaires, 6 dans les années bissextiles.

C'est en 1806 que Napoléon, cédant au vœu général des français, rétablit le calendrier Grégorien.

(1) Fabre d'Eglantine est connu des nîmois, il a été le directeur de l'ancien Théâtre des Arènes pour la saison 1785-1786.

- Conseil Municipal du 27 novembre 1801 (*6 frimaire de l'an X*), les spectacles du théâtre étant constamment interrompus par des individus bruyants, cela empêche le public de profiter pleinement de la représentation.

De pareilles indécences ne pouvant être tolérées, une note relative à la police des spectacles sera lue au début de la séance du soir. Il est ordonné aux commissaires de police présents de dresser un procès-verbal à tous les contrevenants.

- Décision du 29 novembre 1801 (*8 frimaire an 10*), fermeture des portes et fenêtres des maisons et des échoppes communiquant avec la galerie des Arènes.

Il est défendu au portier ou au concierge de l'amphithéâtre de permettre l'entrée dans ces galeries à aucun enfant.

- Même date, le projet de restauration de l'aqueduc du pont du Gard par Alexandre Delon est soutenu par la municipalité auprès du gouvernement. La commune de Nîmes ne pouvant qu'y gagner sous le rapport du commerce et de l'agriculture.

Par la suite ce projet de remise en service de l'adduction d'eau romaine de la source de l'Eure (à Uzès) à Nîmes reviendra sur le tapis, sous différentes formes, mais il n'aboutira jamais.

En 1802, le 4 mars, (*13 ventôse an X*), démolition de l'ancien bâtiment du jeu de paume appartenant au sieur Jean Louis Jérôme Demissol, cet immeuble était situé, à côté d'un l'ancien théâtre, sur l'emplacement actuel de la place des Arènes.

- Une délibération du Conseil Municipal du 11 janvier 1802, (21 nivôse de l'an X) constatant qu'une maison située à l'intérieur des arènes et appartenant à M. Decany, ayant subi un grave incendie menace d'écraser les maisons voisines. Le propriétaire sera tenu de faire démolir ses ruines jusqu'au fondement.

Malgré la décision prise en 1800, de démolir les maisons situées à l'intérieur des Arènes il semblerait que de nombreuses constructions particulières existaient encore en 1802.

- Le 13 février 1802, (14 pluviôse an 10) décision municipale de fermer les maisons de jeux.

« *Les cafetiers Martinet, Pical, Bolze et Jean Louis Dumas doivent fermer leurs établissements.* »

- Le 21 août 1802 (3 fructidor an X) décision du maire de Nîmes au sujet des filles publiques notoirement connues.

" *Ces dernières en se déplaçant aux premières loges de la comédie ainsi que dans les corridors de façon indécente offusquent les honnêtes gens qui désirent assister aux spectacles. Il importe de rétablir l'ordre en chassant de ces lieux ces femmes éhontées qui provoquent le scandale par leur présence.*"

En 1803, le 6 avril (16 germinal an XI), réglementation des foires et marchés à Nîmes.

L'étal la vente ou le dépôt des denrées marchandises en vente dans les places et autres lieux publics ne pourront avoir lieu qu'aux emplacements ci après désignés :

La place aux herbes ; la place dite de la belle croix ; la place et la halle du marché ; la place de l'ancien chapitre ; la place de l'allée (*St Charles*).

Ainsi que les places hors les anciennes portes de ville dites St Antoine, de la Magdelaine, des Carmes, de la Bouquerie.

La place de l'ancien chapitre est affectée aux denrées apportées et vendues par des étrangers, il leur est expressément interdit de les exposer ailleurs.

La vente des oignons et ails continuera soit à l'allée (*St Charles*) soit à la porte St Antoine.

Les herboristes, les vendeurs d'œufs, d'allumettes et autres petits objets de cette nature seront tenus de se placer à la place du chapitre.

Les marchands de gros et de détails tenant boutique ne pourront étaler leurs denrées au-delà d'un demi mètre dans la rue et ils ne pourront pas céder leur emplacement.

Il sera désigné sur les places du marché et de l'allée (*St Charles*) des emplacements pour la vente des châtaignes apportées à Nîmes par des étrangers, ceux-ci seront exempts de droit les jours des marchés.

Le passage de la poissonnerie (*emplacement actuel de l'école Berlioz*) situé entre la place du chapitre et la place Belle Croix est soumis à un régime différent.

Un bail à ferme des 20 étaux est passé globalement avec *un fermier* qui se charge de gérer et d'encaisser les locations individuelles. Nous retrouvons dans la délibération du 1 mai 1810, une prorogation de bail au Sieur Claude Mouret pour une durée d'une année au prix de 4000 frs l'an, le précédent bail ayant été signé le 20 avril 1807.

- Le 15 avril 1803, (25 germinal an XI) renouvellement du bail à la ferme des boues et immondices de la ville.

Les offres de surenchères seront recueillies dans la salle de séance de la mairie à

10h du matin, le bail sera consenti pour une durée de 3 ans. L'adjudicataire entrera en jouissance le 4 juillet 1803 (*15 messidor an XI*).

L'adjudicataire achète le droit de ramasser les ordures domestiques et fumier dans la ville, en respectant un cahier de charges. Ces boues et immondices étant revendues par l'adjudicataire comme fumier agricole.

« *Contrairement à nos poubelles modernes composées de matières aux origines les plus diverses, ces déchets étaient entièrement biodégradable, aucun tri, recyclage, stockage ou destruction ne rentrant dans le coût de cette filière, son ramassage ainsi que sa revente devenaient une source de revenus et non pas une charge.* »

- Le 19 avril 1803, (29 germinal de l'an XI) les bouchers vendent journallement de la chèvre pour du mouton, la municipalité se doit dans l'avenir d'empêcher que des citoyens soient trompés, elle confirme que toute espèce de tuerie est prohibés dans l'intérieur de la ville

Sous prétexte que les chèvres ne sont pas assujetties aux droits d'octroie, les bouchers se permettent de les faire rentrer pour les égorger dans la ville. Considérant que la salubrité de la ville exige la répression de cette pratique, à compter de cette déclaration les bouchers et tout autres personnes ne pourront faire égorger des chèvres et chevreaux ailleurs qu'aux égorgoirs publics.

En 1804, le 8 juillet (*19 messidor an XII*), à Nîmes, des nîmois rassemblés devant l'abattoir refusent d'obéir aux ordres des commissaires de police et de se disperser, on bouscula quelques malheureux gendarmes, les portes furent enfoncées, des boeufs de Camargue furent enlevés de force aux bouchers, et la course « *à la bourgine* » se déroula par les rites avec ses péripéties habituelles.

La bourgine était pratiquée depuis fort longtemps dans Nîmes et sa région. On aimait beaucoup la course à la corde ou à la bourgine. Toutes les fois qu'on amenait aux abattoirs un taureau de Camargue, voire un boeuf paisible, la foule se saisissait de l'animal et lui faisait parcourir au galop rues et places de la ville, tandis qu'une corde le maintenait et permettait de l'arrêter s'il devenait dangereux, d'où course folle, sauts, bousculades, scènes comiques et joie générale, les coups de corne, les chutes et les étalages renversés constituant le revers de la médaille.

L'autorité s'émut, et le préfet, par deux arrêtés sévères des 13 et 16 juillet 1804, (*24 et 27 messidor*) défendit ce divertissement, qu'il déclarait « *dangereux, indigne d'un siècle et d'un peuple civilisés* »

Mais toute législation contraire au vœu public ne peut durer. Un événement heureux, la naissance du Roi de Rome (*20 mars 1811*), fit lever l'interdiction. Dès le 6 avril, une circulaire du ministre de l'intérieur avait recommandé aux préfets de veiller à ce que l'on célébrât partout des fêtes solennelles, et au besoin, pour donner à la joie publique tout son essor, de « *renouveler d'anciens usages chers aux peuples de certaines contrées* »

En 1805, au cours de la délibération du Conseil Municipal du 19 avril 1805 (29 germinal de l'an XIII), le sieur Joseph Jérôme Arnaud, limonadier, obtient du maire, la permission d'établir un pavillon à la chinoise, à l'effet de vendre des rafraîchissements dans le bosquet de la Fontaine qui avoisine le Temple de Diane. Cette concession fut limitée à huit années, et Arnaud s'engage à payer annuellement à la commune un loyer de cent francs.

Le pavillon d'Arnaud en toile et en planche se détériora bientôt et devint hors d'usage. Le 9 janvier 1809, ce limonadier demande qu'il lui fût permis de construire

son pavillon ou kiosque en briques ou en bois, il demanda en outre la permission d'agrandir le laboratoire contigu à ce pavillon.

La demande fut autorisée le 8 février 1809 et sa jouissance fut prorogée pour huit autres années.

Le limonadier fort de son autorisation fit construire une petite maison avec un étage, cette dernière sans forme et sans régularité masquait toute la façade antique de l'ancien temple de Diane.

Après constat, de cette appropriation de l'espace public, le conseil contraint le sieur Arnaud à démolir sa construction sans recevoir d'indemnité, il est autorisé à en reconstruire une conformément aux indications du directeur des travaux publics.

A l'issue des travaux son bail sera prorogé de huit ans.

Au fil des décennies la buvette changera de place et de propriétaires à plusieurs reprises, nous la retrouvons dans la délibération du Conseil Municipal du 23 novembre 1943 où un bail sera signé pour une durée d'une année avec M. Joseph André, l'ancien bail de 3200 frs l'an étant inchangé depuis 1932, le nouveau sera fixé à 6000 frs.

En mars 2002, la buvette du Pavillon s'installera dans un immeuble mitoyen au jardin de la Fontaine. Pour le bonheur des visiteurs elle conservera son agréable terrasse située entre la canal et le Temple de Diane.

En 1806, un crime horrible fut commis par 2 jeunes, l'un de 17 ans, l'autre 11, ils avaient enlevés une fillette de 4 ans, après l'avoir violé, défiguré et éventré, ils l'attachèrent à une pierre et la jetèrent dans le Vidourle.

Les jeunes monstres furent condamné le 14 octobre, celui de 17 ans à la peine de mort et celui de 11 ans, aura sa peine ramenée à 20 ans de détention vu son jeune âge, il subira une exposition publique sur l'échafaud tout près de celui où son comparse devait expier son crime, afin qu'il fut témoin du supplice qu'il avait mérité.

C'est le 15 octobre, lendemain de la condamnation, que la sentence fut exécutée en public, place des Carmes.

En 1807, un décret impérial, autorise l'établissement d'un Conseil de Prud'homme dans la ville de Nîmes.

Une ordonnance du 2 février 1820 portera le Conseil des Prud'hommes de Nîmes à 9 membres titulaires et 2 suppléants soit 6 fabricants et 5 chefs d'atelier.

Un décret spécial du 23 juillet 1849 modifiera sa composition : 8 membres patrons ; 8 membres ouvriers élus par catégories séparées, dans les proportions ci-après :

1er catégorie : 4 patrons, 4 ouvriers.

« *Fabricants de châles, tapis de pieds, tissus en tous genres* ».

2e catégorie : 3 patrons, 3 ouvriers.

« *Fabricants de bas, bonnets, gants, tuelles, tricots, galons, lacets, cordonnets, soie à coudre, fantaisie et bourre de soie, teinturiers, chineurs, mouliniers, dégraisseurs de laine, peigneurs, rémisseurs, dessinateurs de fabrique, liseur de dessin, graveurs pour impressions, ourdisseurs, découpeurs, blanchisseurs, apprêteurs, imprimeurs sur étoffe, constructeur de lissage et de mécanique à la Jacquart.* »

3e catégorie : 1 patron, 1 ouvrier.

« *Constructeurs de machines, chaudronniers, serruriers, ferblantiers, fondeurs et tourneur en cuivre, lampistes.* »

En 1808, restauration de l'orgue de l'église St Castor (*Cathédrale*), du 11 janvier au 4 juin, par Cavallés, facteur d'orgues du Roi d'Espagne.

Ce choix a peut être un lien avec la visite à Nîmes du Roi et de Reine d'Espagne, effectuée les 15 et 16 janvier. Au cours de son bref séjour le couple royal sera logé à l'hôtel du Louvre et visitera les antiquités romaines ainsi que les édifices public

- Cette même année, une garde d'honneur sera formée à Nîmes. Composée de 300 jeunes hommes qui n'avaient point été appelés aux armées. Cette garde, revêtue d'uniformes brillants, se composa de cavalerie et d'infanterie. L'uniforme de la cavalerie consistait dans un habit écarlate avec revers blancs et aiguillettes. L'infanterie portait des habits blancs, dont les revers étaient roses.

En 1809, inauguration en avril du nouveau Palais de Justice, "*Le Palais impérial*". Au cours des travaux, le 12 juin 1806, la voûte du vestibule s'effondrera sur des ouvriers, il y aura 4 morts et plusieurs blessés. Une grille fermera sur toute sa largeur, l'entrée du perron. Elle est fixée à des pilastres que décorent des trophées d'armes et des aigles aux ailes dorées. Ces derniers furent arrachés par des manifestants royalistes, le 15 avril 1814, après la chute de l'empereur. Plus petit que le Palais actuel, il lui était très ressemblant, les éléments de style gréco-romains de sa façade ayant été réemployés.

- Démolition des constructions situées au sud des Arènes, près du palais de justice. Sur cet emplacement se trouvait alors l'ancien théâtre des Arènes, construit en 1739 et désaffecté en 1789. Par la suite il reprit du service en 1798, suite à l'incendie du théâtre des casernes, jusqu'en 1800 date de la mise en service du grand théâtre face à la Maison Carrée. Ce théâtre des Arènes vit passer, en 1785, un illustre directeur, Fabre d'Eglantine, mort à Paris sur l'échafaud en 1794. Homme politique, acteur, poète. Il est l'auteur de la chanson si connue : « *Il pleut, il pleut bergère* ». La légende veut qu'il ait fredonné cette chansonnette pendant que le président du tribunal révolutionnaire interrogeait ses coaccusés : Danton, Camille, Desmoulin, etc... Il est aussi l'auteur du calendrier républicain. D'autres grands travaux furent engagés le port d'Aiguemortes sera réparé.

En 1810, adjudication de la restauration de l'hospice d'humanité, au prix de 193417 frs. La première pierre fut posée le 24 mai 1810, on plaça alors un caisson hermétique contenant un parchemin. « *Une partie de sa façade est celle de l'actuel Lycée Daudet.* »

Lorsque l'Administration impériale eut fait dégager les Arènes et fit tracer le Boulevard St Antoine (*Victor Hugo*) l'architecte Charles Durand fut chargé de construire une façade uniforme au-devant de l'ensemble de constructions assez disparates qui constituaient l'Hospice de l'humanité. Au cours des travaux de démolitions on dégagait une superbe mosaïque.

Historique : Un décret impérial en date du 5 août 1809 autorisa la commission administrative des hospices de la ville de Nîmes, à faire exécuter dans l'espace de 6 ans les travaux de restauration de l'édifice, suivant les plans et devis présentés le 11 mars 1809 par l'architecte Charles Durand, ingénieur des ponts et chaussées.

Cet hôpital fut fondé en 1686, par le père Richard, jésuite missionnaire. Il reçoit les pauvres et les infirmes, les enfants trouvés et les Aliénés, provisoirement séquestrés. Cet établissement était tenu par les dames religieuses dites de *Nevers*.

L'hospice poursuivit son œuvre bienfaisance jusqu'au moment où fut décidé son

transfert route d'Uzès en 1874. Les travaux de construction du nouvel hospice ayant été entrepris en 1863 et terminés en 1874.

- Le 23 février 1810, réclamation du Régisseur chargé d'encaisser les droits de l'octroi. Il désire que la boisson dite piquette ou demi vin acquitte ce droit.

Le conseil statua sur ce sujet, et jugea cette demande inadmissible.

Considérant que les règlements qui ont servi de base à la forme actuelle de l'octroi exécutés depuis plusieurs années assujettissant aux droits d'octroi les vins, bières, liqueurs, eau de vie...le fermier (*régisseur de l'octroi*) étant autorisé à percevoir les droits sans distinguer les vins introduits, qu'ils soient plus ou moins forts, plus ou moins colorés, attendu que le règlement ne fait aucune distinction à cet égard entre les vins produits d'un fruit appelé raisin.

Mais si c'est de la piquette que l'on veut introduire alors le fermier ne peut percevoir aucun droit, parce que la piquette n'est pas du vin, ce n'est point le produit naturel du fruit, mais seulement de l'eau passée sur du marc de raisin, après que ce marc est été soumis à l'action réitérée du pressoir et qu'il en a été extrait tout le liquide qu'il est possible de se procurer.

Cette boisson a toujours été considérée dans le système ancien comme une boisson exempte de tout droit et ce jusqu'à ce jour.

- Le Dimanche 6 mai 1810, fut célébré la fête du mariage de l'Empereur Napoléon avec Marie-Louise d'Autriche, à quatre heures du soir, la foule accompagnée d'un corps de musiciens défilera depuis l'hôtel de ville jusqu'à la Comédie où un spectacle gratuit sera donné, la première pièce fut, *La Maison isolée* ou *Le vieillard de Voges* et la seconde, *le sourd* ou *l'auberge plaine*. A 9 heures et demi du soir, un superbe feu d'artifice fut tiré en face de la Comédie, avec illumination générale dans toute la ville.

En 1811, c'est l'hiver, il y a une grande disette, des billets seront distribués aux pauvres, pour aller chercher du pain. Les guerres napoléoniennes ne favorisent pas le commerce de luxe, les fabriques de soie n'ayant plus de débouchés ne peuvent plus fournir du travail à leurs ouvriers. Le maire décide d'organiser des travaux d'intérêt général, il fait travailler, tous les hommes, les femmes et les enfants qui se présentent, aux bosquets de l'Esplanade. Ce chantier durera du mois de janvier à Pâques, les ouvriers seront payés tous les soirs.

- Le 15 novembre, décès en exercice du maire Casimir Fornier, son adjoint Perrin de Vertz fera fonction de maire jusqu'à la nomination de Boileau de Castelnau en mai 1812.

Ce dernier fera son entrée en ville le 3 juin, une fête fut organisée à cette occasion, pétard, arc de triomphe, les illuminations prévus n'eurent lieu que le lendemain à cause d'un orage, le soir il eut droit à une sérénade. Le lendemain il reçut les autorités, ce n'est que le 9 juin 1812, qu'il fit son entrée officielle à l'hôtel de la mairie.

En 1813, autorisation par le Préfet (*) de donner, du 1er mai au 30 septembre, dans l'intérieur des Arènes, des courses de taureaux et autres spectacles, tels que danse de corde, manège, voltige, luttes, ascensions de ballons.

Le dimanche 23 mai une course de taureaux est organisée dans les arènes, sous la direction du sieur Branchu, directeur de la comédie (*théâtre*). Des barrières en bois seront construites pour servir de retraite aux participants.

Le dimanche, 6 juin, et le lundi 7, de Pentecôte, courses de taureaux.

Le 13 juin grande course de taureaux et luttes d'hommes, il y aura entre 12 et 15000 spectateurs.

Le 11 juillet, le sieur Antonelli Jordani, Espagnol, exerça ses talents face au taureau avec une cape rouge, il le piquera avec "des flèches et des lances ". Il n'y aura pas de mise à mort.

De nombreuses courses de taureaux et ferrades eurent lieu cette année là dans les arènes, la clôture se fit le 14 novembre.

() Suite à la naissance du Roi de Rome (20 mars 1811), Napoléon, fit lever l'interdiction de 1804. Dès le 6 avril, une circulaire du ministre de l'intérieur avait recommandé aux préfets de veiller à ce que l'on célébrât partout des fêtes solennelles, et au besoin, pour donner à la joie publique tout son essor, de « renouveler d'anciens usages chers aux peuples de certaines contrées ».*

En 1813, des conscrits furent levés en masse, presque tous les jeunes gens qui avaient échappé aux appels précédents, y compris les conscrits issus de familles aisées qui avaient acheté le bon tirage au sort aux plus pauvres, se virent forcés de s'enrôler dans quatre régiments de cavalerie qui prirent le nom de garde-d'honneur. Les conscrits depuis longtemps libérés furent rappelés, la classe entière de 1814 étant convoquée. Les armées stationnées en Espagne furent rapatriées et traverseront Nîmes en se dirigeant sur Lyon... Napoléon se préparait à faire face à l'invasion. C'est à cette date que l'académie du Gard suspendit ses travaux pour ne les reprendre qu'en 1816.

Le tirage au sort, institué par la loi du 29 décembre 1804, consistait à tirer un numéro. Les premiers pris étant les numéros les plus faibles, au début seulement 30 à 35% des conscrits célibataires ou veufs sans enfant effectuaient leur service militaire. Les Cantons étant contingentés, le Conseil de révision pouvait élever le quota jusqu'à 80% pour trouver le contingent exigé, il fallait aussi tenir compte du nombre des dispensés et des soutiens de famille, ajournés ou réformés. A partir de 1808, des levées anticipées et l'augmentation des contingents suscitérent beaucoup de mécontentement. Il faudra attendre la loi du 21 mars 1905 pour que le tirage au sort soit supprimé et devienne personnel, on ne pouvait plus se faire remplacer. Par contre il sera ramené à 2 ans, au lieu de 3 depuis 1889.

En 1814, la première réalisation de l'architecte Victor Grangent, à la Maison Carrée, a été la démolition de l'église des Augustins en 1814 et la construction d'un contre-mur intérieur en pierre pour dissimuler le mur antique détérioré et supporter la charpente de la toiture refaite à neuf en 1819. L'année suivante il entreprend le dégagement de la base de la Maison Carrée et le rétablissement du stylobate.

- Le 6 février, bref passage du Pape, Pie VII, à Nîmes, libéré par l'Empereur il se rendait à Marseille. Ses gardes lui interdisent par sécurité de mettre le pied à terre, la ville est majoritairement protestante. Avertis, le clergé et la foule se portent en masse sur son passage. Arrivé à Jonquières (*St Vincent*) le pape prendra un modeste repas dans une auberge, cet évènement marquera plusieurs générations de la famille de l'aubergiste, monsieur *Couran* protestant. Tous les mobiliers et accessoires ayant été utilisés ou touchés seront conservés comme de pieuses reliques.

- C'est un courrier du 15 avril qui annonça le retour des Bourbons ainsi que l'abdication de Napoléon du 11 avril 1814. Depuis deux ou trois jours ce résultat était prévu, un comité secret agissait déjà, des proclamations étaient répandues sous la main, un drapeau blanc avait été planté, le 14 au soir à la Tourmagne.

Le parti royaliste fut à la fête, des arcs de triomphe se dressèrent devant des portes, les rues furent illuminées, des feux de joie s'élevèrent dans les airs. Les bustes de

Napoléon, arrachés de tous les monuments publics, mutilés et brisés, furent traînés à travers les rues. On forma à Nîmes une cohorte (*garde*) urbaine pour maintenir la tranquillité intérieure, elle fut passée en revue et commença immédiatement à monter la garde.

- Une circulaire du préfet, à la date du 9 juin 1814, autorisa la reprise des cérémonies religieuses extérieures. Cette année là, ce fut la reprise des processions de la Fête-Dieu, (*catholique*) elles furent escortées par la cohorte urbaine, qui, se composait en grande partie de protestants... mais cette concorde ne dura pas, suite à des provocations de part et d'autre, les partis retrouvèrent leur différent.

Une conspiration impériale s'organisa dans toute la France et Nîmes ne fut pas en reste, un café lieu de leur réunion osa prendre le nom de *Café de l'Île-d'Elbe*.

« Le café de l'île Elbe était situé sur le boulevard du Grand Cours (qui réuni au petit cours sera baptisé Gambetta en 1883), face au square de la Bouquerie, il deviendra le café des prisonniers de guerre, c'est actuellement une boutique de fleuriste. »

M. de Castelnau, maire de Nîmes, fatigué d'une administration qu'il prévoyait difficile, donnera sa démission en juillet, il fut remplacé par Paul-Guillaume de Daunand, le 19 juillet courant, protestant comme lui, il venait d'être décoré de la croix de St Louis.

Le 11 octobre 1814, Monsieur, frère du Roi le futur Charles X, honora de sa visite auguste la bonne ville de Nîmes. On réquisitionna en toute hâte, maçons, charpentiers, menuisiers et serruriers pour la toilette des Arènes, à trois heures de l'après-midi, Monsieur assista à une ferrade donnée en son honneur dans le célèbre monument. Voici l'article du Journal du Gard du 15 octobre 1814 qui relate cet évènement :

« A trois heures S. A. se rendit à l'amphithéâtre, vulgairement, appelé les arènes, où l'on avait préparé un spectacle connu dans ces contrées sous le nom de ferrade, et qui est dans le genre de ceux qu'on donne à Madrid. Il consiste en des exercices de force et, d'adresse contre des taureaux sauvages paissant toute l'année dans les marais de la Camargue. Des "taurédors" à cheval et à pied, armés de tridents, luttent contre ces animaux, les abattent et les tiennent, couchés jusqu'à ce qu'ils crient été marqués sur la cuisse avec un fer rouge, de la lettre initiale du nom du propriétaire. Cet exercice parut amuser le Prince, mais ce qui l'intéressa davantage, ce fut le spectacle de plus de trente mille personnes réunies dans cette enceinte, et qui, il tous moments, faisaient éclater la joie que causait sa présence. Nulle part sans doute on n'a pu offrir à S. A. R. un spectacle pareil parce que nulle part on ne trouve un local aussi bien disposé ».

En 1815, le 21 janvier, des gardes nationales sédentaires furent organisées dans tout le royaume, Le comte de Vogué fut nommé inspecteur de celle du Gard, par exception à la loi générale, la cohorte urbaine de Nîmes conserva son organisation.

A Nîmes la division devenait tous les jours plus sensible entre les partis, le devant du café de *l'Île-d'Elbe* servait de point de réunion aux opposants des Bourbons, ou on y chantait ouvertement une chanson qui commençait par ces mots « Quand le bien-aimé reviendra... ».

Les royalistes circulaient en nombre autour des boulevards, des rixes légères, mais journalières, avaient lieu, et ce n'était qu'aux cris de « *vive le roi !* » que la jeunesse royaliste passait ordinairement devant le café de *l'Île-d'Elbe*. Le maire jugea ces cris comme une provocation, et les défendit par un arrêté du 4 février.

Pour éclairer le lecteur, il faut savoir que la religion était une composante incontournable dans cette période agitée, les catholiques étant pour la plupart royalistes, et les protestants républicains.

Si parmi ces derniers, certains furent déçus par la politique de l'Empereur, ils ne virent certainement pas d'un bon œil le retour des Bourbons avec la cohorte des privilèges accordés à la religion catholique.

L'Empereur étant pour eux l'unique garant du respect de leurs droits, ils se trouvèrent donc naturellement du côté des partisans de son retour au pouvoir.

- Napoléon de retour de l'île d'Elbe débarqua sur les côtes de France le 1er mars, mais la nouvelle de son arrivée ne fut connue à Nîmes que dans les premiers jours de mars. La population royaliste témoigna de la plus grande anxiété, et demandait à grand cri des armes. Le premier mouvement « *de la populace* » fut de se porter sur le café de l'île-d'Elbe, et d'en faire fermer les portes. On en expulsa violemment ceux qui s'y trouvaient et le café fut fermé par mesure de police.

Le baron Rolland Préfet du Gard, officialisa la nouvelle du retour de l'Empereur par la proclamation du 8 mars (1), ce n'avait pour but que de calmer la population, les dépositaires du pouvoir attendant la suite des événements pour se prononcer.

(1) Celui qui a fait si longtemps le malheur de la France, vient de débarquer dans le département du Var ; partout où il s'est présenté il n'a trouvé que des français attachés à leur légitime souverain ; les gardes nationales, la troupe de ligne ont marché sur ses traces ; et, s'il a pu échapper à leur poursuite, il ne l'aura du qu'à la promptitude avec laquelle il aura abandonné le territoire Français.

Déjà très-éloignés du théâtre de l'évènement, nous n'en avons eu connaissance qu'en apprenant qu'il s'éloignait encore. Nous ne pouvons donc nous réunir à nos frères, et seconder leurs efforts dans ces moments ; mais, si les événements successifs demandent quelques sacrifices, je suis bien sûr que votre zèle et votre fidélité répondront aux appels qui vous seront faits.

Aussitôt que j'aurai quelques nouvelles certaines, je vous les ferai connaître. Dans l'état actuel des choses, chacun doit rester à son poste, et se, et se tenir prêt à soutenir la patrie. Vous pourrez compter que je ne négligerai aucune des occasions qui pourraient se présenter d'employer vos personnes pour le service du roi et le salut de la France. Vive le roi !

Lors du débarquement de Napoléon le Duc d'Angoulême se trouvait à Bordeaux avec la Duchesse, il passe par Toulouse où il jette les fondements d'un gouvernement provisoire et se rend à Montpellier pour prendre le commandement du 13ème régiment, il prend la direction de Lyon et arrivera à Nîmes le 14 mars.

Une circulaire datée du 15 mars mobilisa un bataillon de volontaires Gardois, celle du 19 mars convoqua tous les militaires qui se trouvaient en congé ou qui avaient quitté leurs corps, ils furent rejoints par la garde nationale de Beaucaire. Ces troupes furent dirigés sur le Saint Esprit (*Pont St Esprit*) où elles formèrent avec les arrivants du midi de la France un effectif de près de huit mille hommes.

Quelques engagements furent réalisés dans l'Isère contre des partisans de Bonaparte, mais le mauvais sort s'acharna contre le Duc.

Il apprit que le général Merle avait évacué le Saint Esprit, et que son armée, pressée par le général Grouchy, prise en flanc par des troupes qui descendaient le Rhône, avait encore à combattre le Général Gilly pour opérer sa retraite sur la Provence.

L'épine dorsale de son armée, le 14ème régiment de chasseurs s'étant mis en rébellion, Il licencia les volontaires le 9 avril et se rendit au Général Grouchy qui le retint prisonnier au Saint Esprit pendant 6 jours dans l'incertitude jusqu'à ce que l'empereur eût décidé de son sort.

Le prince fut libre de partir le 15 avril et arriva le lendemain à Cette (Sète). Il était attendu par des troupes menaçantes de gardes nationaux de la Gardonnenque (*républicaines*), qui se trouvaient sur la route de Nîmes à Montpellier. Une voiture

arrive, on court sur elle avec des démonstrations menaçantes, confusion, celui qui y était enfermé, n'était que le maire d'Uchaud, le sieur Lazare et zélé bonapartiste de surcroît.

Après ces événements le plus grand désordre régna pendant quelques jours dans Nîmes, nul ne pouvait sortir de la ville sans un laissez-passer du commandant de la place, on interdit la détention d'armes et des perquisitions à domicile furent effectuées.

La garde urbaine, chargé du service intérieur renvoya de son sein les partisans royalistes. En se renforçant avec ses propres partisans elle créa deux nouvelles compagnies qui furent surnommées les « *collets jaunes* ». A leur retour les volontaires royaux, appelés « *miquelets* », furent dépouillés et maltraités, il y eut aussi de nombreux règlements de comptes sanglants.

Les suspects furent emprisonnés et déportés, le préfet Rolland fut remplacé par le baron Ruggieri, le colonel Magnier et le capitaine Espérandieu arrêtés à Orgon, furent enfermés au château d'If.

Cette situation ne dura qu'un temps, « *les cents jours* » de Napoléon. Le désastre de Waterloo du 18 juin 1815 sonna le glas du premier Empire. Les événements restèrent flous à Nîmes pendant un temps et le pouvoir bonapartiste resta encore en place en province.

Le 25 juin ces nouvelles alarmantes n'empêchèrent pas les bonapartistes de faire un banquet à la fontaine, qui se termina par un tour de ville triomphant avec en tête le buste de l'empereur.

Tandis que M. de Montcalm soulevait le département de l'Hérault et marchait sur Montpellier pour s'emparer de la citadelle.

Le général Gilly tente de rapatrier des renforts venant du pont St Esprit, dans la nuit du 28 au 29 juin, ils furent attaqués par un détachement de paysans accourus des villages voisins dans les combes de Pouzilhac et ne purent se dégager que le jour venu. Malgré un état incertain du département le général Gilly concentra ses forces dans Nîmes.

Le 10 juillet le conseil municipal de Nîmes refuse les injonctions de M. de Bernis, l'armée royaliste de Beaucaire renforcée des éléments fuyants la ville de Nîmes où ils n'étaient plus en sécurité était impatiente au combat. La vengeance, le butin tout était prétexte pour traiter Nîmes comme une ville prise d'assaut en exterminant ses défenseurs partisans de l'Empire.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet le général Gilly évacua la ville avec ses chasseurs à cheval ainsi que la plupart des « *collets jaunes* », il prit plusieurs chemins détournés pour ensuite se réfugier dans les Cévennes où il savait pouvoir compter sur la discrétion de ses partisans. En faisant courir le bruit qu'il avait gagné la Suisse, il échappa ainsi aux recherches jusqu'à l'époque où le Duc d'Angoulême, sollicita sa grâce et la révision du jugement qui le condamnait.

Pendant tout ce temps le général est resté caché dans les Cévennes, terre de refuge car opposée aux très catholique pouvoir royal.

Le 15 juillet la nouvelle de l'entrée du Roi Louis XVIII à Paris est connue à Nîmes, ce ne fut que le lendemain que le drapeau blanc parut sur les édifices publics et que le corps municipal reconnu enfin Louis XVIII.

La tranquillité de la ville n'en devenait que plus précaire, une compagnie de citoyens se forma pour maintenir l'ordre, il fallait un chef ce fut le fils du maire (*de Daunand*) qui fut choisi. L'artillerie était restée posté sur les hauteurs des moulins à vent, on la força à capituler et rendre les armes, elle sortie sans arme de ses cantonnements sous les hués de la foule, des coups de feu partirent, les soldats s'enfuirent dans

toutes les directions, la gendarmerie chargée de maintenir l'ordre resta en retrait et la ville fut l'objet de bagarres, des soldats de l'armée Française, qui n'étaient que des conscrits et petit Français venus malgré eux de leurs villages, furent assassinés par des royalistes partisans devenus ivres en ne voyant dans ces soldats en uniforme que des soldats de l'empire qu'ils exécraient.

Le 30 juillet le nouveau Préfet, M. d'Arbaud-Jouques, nommé par Louis XVIII arrive à Nîmes, son arrivée fut le signal de nouveaux excès, plusieurs règlements de comptes eurent lieu les nuits suivantes. La garde nationale devant se porter partout où le désordre régnait dans le Gard, se trouva impuissante. Elle devait courir à Uzès, à Pont St Esprit... pendant ce temps les Autrichiens s'avançaient sur la rive gauche du Rhône, ils investirent en premier Aiguesmortes.

Une chose remarquable arriva tout de même au milieu de cette agitation, la foire de Beaucaire retardée se tient à partir du 11 août, la confiance au nouveau régime revenait avec les affaires.

Malgré cette accalmie à Beaucaire, la nuit du 20 au 21 août sera la plus tragique à Nîmes, elle précède les élections du 22 qui se passèrent sans problèmes graves.

Le 24 août, Nîmes fut occupé par 4.000 Autrichiens commandés par le général comte de Neipperg. Il avait sous ses ordres les troupes des départements du Gard, de l'Ardèche et de l'Hérault, son quartier général était à Nîmes, dans l'hôtel du général baron Merle, au numéro 6 du quai de la Fontaine. Les Autrichiens quittèrent la ville le 18 septembre.

Six ans plus tard, en septembre 1821, et seulement 4 mois après le décès de Napoléon, le comte épousa Marie Louise. En lui faisant trois enfants, « *il déposera ses oeufs dans le nid de l'Aigle* ». (citation de Chateaubriand).

En 1817, avec les frères de la doctrine chrétienne, retour à Nîmes de l'enseignement religieux supprimé en 1791. Trois premières classes s'ouvrirent le 3 novembre dans la maison de la Providence, située rue Jean Reboul, ils y resteront jusqu'en 1882, ce bâtiment fut détruit et transformé en parking dans les années 1970.

Par la suite en 1818, 4 classes s'ouvrirent dans la paroisse St Charles. En janvier 1820 deux classes s'ouvrirent sur la paroisse St Baudile, d'autres classes continuèrent à s'ouvrir dans ces 3 établissements. En 1834 on compta 1200 élèves en primaire auquel il fallait ajouter 3 classes d'adultes. En 1835, quatre classes furent ouvertes dans le local de la Calade, (emplacement du Théâtre). D'autres écoles s'ouvrirent plus tard, en 1867, on comptait à Nîmes 30 classes dirigées par les frères des Ecoles chrétiennes.

Les écoles gratuites pour filles seront dirigées par les dames de St Maur, en 1837, elles seront au nombre de trois. Près de l'Esplanade, 183 élèves ; près de St Paul, 215 élèves ; rue de l'Enclos-Rey, 216 élèves. Il faut ajouter pour 1837, les dames de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, ouvrirent une école primaire avec 140 élèves, dans une maison de la rue du Mûrier-d'Espagne.

En 1818, Antoine Cavalier devient maire de Nîmes, il fut d'abord commissaire du gouvernement impérial près de la cour d'appel en 1805, puis procureur général en 1811, et mis d'office à la retraite en janvier 1816, avec le titre de président honoraire, il sera remplacé par un ultra royaliste.

- Des sondages isolés furent effectués dans le milieu des arènes, ils permirent de découvrir pour la première fois une fosse en forme de croix.

L'ingénieur Grangent, chargé en 1829 de restaurer le monument, fut le premier à en

étudier toutes les parties, d'après lui cette fosse en forme de croix, serait une église chrétienne. Des inscriptions, mises au jour par Révoil et encore en place, ont démontré l'inanité de cette affirmation.

Lors des fouilles de 1866, un plancher en bois de sapin fut installé pour couvrir la fosse, ayant besoin d'être renouvelé, il fut remplacé en 1870 par du chêne revêtu de goudron.

En 1820, démolition de l'ancien couvent des Augustins, dont les constructions s'appuyaient contre la Maison Carrée. On put ainsi dégager celle-ci des terres et débris qui s'étaient amoncelés à sa base. Par la même occasion, on refit la toiture du monument avec des tuiles, à la manière antique. La création, peu après, de la rue Auguste, sur l'emplacement d'une rue étroite, permit d'isoler complètement la Maison Carrée et de voir, du square Antonin, toute la beauté de sa façade. Ce monument sera transformé en musée en 1823.

- La colline de la Fontaine étant devenue un rocher aride et dévasté, des travaux furent entrepris pour la transformer en une des plus agréables promenades de la ville, avec des plantations de pins autour, et au dessus du bassin de la Fontaine. Elle sera dénommée par certains le mont Cavalier, nom du maire qui réalisa ces travaux. Ensuite, à partir de 1841, agrandissement de cette promenade, suite à l'acquisition de plusieurs terrains en 1829, la démolition de quelques masures et l'achat du Mas Rouge en 1839. Bien connu des nîmois, cette maison sera jusqu'à une époque récente l'habitation du gardien de la Tourmagne.

Ce n'est que bien plus tard, en 1865 et 1867, suite aux acquisitions des enclos Méjean, Ménard et Féminier, que l'ensemble du jardin de la Fontaine aura acquis l'étendue que nous lui connaissons aujourd'hui.

En 1821, restauration de l'évêché à Nîmes, ce dernier ayant été supprimé par le concordat de 1801.

La bulle *Paternæ Charitatis* restreint le diocèse d'Avignon au territoire du Vaucluse et élève le département du Gard en diocèse. Le 24 septembre 1821, M. de Chaffoy est préconisé par Pie VII et le 24 octobre suivant, il recevait dans l'église Saint-Sulpice la consécration épiscopale. Agé de 70 ans, le nouvel évêque fit son entrée solennelle à Nîmes le 19 décembre 1821.

Le soir même, il y avait un grand bal à la préfecture du Gard, un hôte inattendu se présenta à M. de Villiers du Terrage ; c'était Mgr de Chaffoy, le nouveau prélat passa sa première nuit dans l'ancien évêché, puis se rendit le lendemain à l'hôtel de Balincourt (29, *rue des Lombards*), alors propriété de la baronne de Listeroy, qui fut momentanément loué pour cet usage.

En 1822, création du cimetière protestant de la route d'Alès. En 1906 il sera attribué au Consistoire protestant par l'Etat, c'est l'un des rares cimetières privés. Sa surface est de 5ha et il a près de 6000 emplacements.

- Le 3 avril 1822 par ordonnance royale, l'ancien palais épiscopal (*actuellement musée du vieux Nîmes*) était remis à la disposition des évêques de Nîmes, tandis que le 11 mai de la même année, le Conseil général achetait l'hôtel Rivet (*actuellement école des Beaux-arts, grand'rue*) pour y installer la Préfecture du Gard.

Ce palais épiscopal avait été vendu comme bien national, le 6 février 1793, pour la somme de 101000 livres à Pierre Chabanel, celui-ci le revendit, à son tour, le 30

décembre 1807, au département du Gard.

- Le 19 août 1822, un arrêté du Préfet du Gard, définit l'Avocaterie des Pauvres à Nîmes. Cet établissement sera administré par les membres du bureau de bienfaisance.

A l'origine l'Avocat du pauvre est dû à la munificence de Louis Raoul, bachelier ès-lois, qui par son testament du 25 de février de l'an 1459 (1460) substitua ses biens aux pauvres, soit veuves, soit pupilles et orphelins, qui auraient besoin d'un défenseur pour poursuivre leurs procès dans les cours et tribunaux de Nîmes. Il fit d'abord lui-même la première nomination de cet avocat, et son choix tomba sur Jean Auban, bachelier en droit.

Quant à ceux qui devaient remplir cet office après lui, il en attribua l'élection aux officiers royaux, soit de la sénéchaussée, soit de la cour royale ordinaire de Nîmes, et aux avocats de ces deux cours, et alternativement, aux consuls et aux conseillers de villes, il les chargea les uns et les autres de faire serment, avant qu'ils procédassent à la nomination, d'élire un sujet capable et propre à se bien acquitter de ces fonctions.

Il obligea cet avocat des pauvres de promettre par serment, après son élection, qu'il exercerait son office avec fidélité et droiture, et qu'il se rendrait de facile accès à tous les pauvres qui pourraient avoir besoin de son ministère, de faire effectuer un inventaire exact de ses biens, avant que d'en prendre possession, et d'en remettre, un mois après, une copie collationnée dans les archives de l'hôtel de ville, de ne jamais exiger de salaire des pauvres dont il prendrait la défense en justice, d'entretenir avec soin la maison et les fonds dépendants de cette fondation (située 16 rue Fresque) et d'en payer exactement les charges et les tailles ordinaires et extraordinaires, de faire dire tous les ans un service dans l'église cathédrale de Nîmes, pour lui et pour ses parents, amis et bienfaiteurs, à pareil jour ou dans le même mois de sa mort, et de donner pour cela vingt sols ».

- Pose de la première pierre du Grand Séminaire le 25 août 1822 sa construction s'étalera sur dix ans. Situé rue des Chassaintes, le bâtiment abrite actuellement les Archives Départementales.

En 1823, le 9 mai, visite à Nîmes de la Duchesse d'Angoulême. A Nîmes tout sera mis en œuvre pour honorer la fille de feu Louis XVI et nièce du Roi Louis XVIII, la maison carrée devant être transformé en musée, on le plaça sous la protection de la princesse. Une plaque fut apposée avec l'inscription suivante : "*Musé Marie-Thérèse*", cette appellation disparaîtra discrètement en 1830, la plaque ne portera alors que l'inscription "*Musée*".

La princesse devant se rendre à une cérémonie dans la cathédrale et son baldaquin ne pouvant passer sous l'ancien porche cintré de la grande porte, on ordonna sa démolition. On reconstruira une nouvelle porte en style grec, qui par son fronton mutilera la frise d'Alexandre en son milieu.

Marie Thérèse, décèdera le 19 octobre 1851, âgée de 70 ans, le poète nîmois Jean Reboul lui rendra hommage en lui consacrant un poème « *A la fille de Louis XVI* ».

En 1824, la Municipalité entreprit un grand travail d'ensemble pour la dénomination de toutes les rues de la ville et des faubourgs. Les rues de chacune des douze sections urbaines reçurent des noms du même genre, par exemple : Les rues voisines de la Fontaine, des noms romains - Les rues voisines du théâtre, des

dramatiques - Celui de la Madeleine, ancien faubourg Saint-Laurent, des noms de saints - Autour de la rue du Cirque Romain, des noms de rois de France du Moyen-Âge - A côté de l'Esplanade, des noms célèbres à l'époque de Louis XIV - Au chemin d'Avignon, des noms d'hommes illustres - Au faubourg Richelieu, des noms de lettrés célèbres - Au quartier St Charles, des historiens.

C'est à cette occasion que la modeste rue du Mas Gaillard sera baptisée d'un nom qui fera la une des journaux 180 ans plus tard, rue Septimanie.

- A la même époque, Nîmes fut dotée des premières fontaines publiques, alimentées par les eaux de la Fontaine. Jusqu'alors la population n'avait été alimentée que par les eaux des puits, publics ou privés. La première fontaine fut élevée place Saint Charles, en 1820, sous l'administration de M. Antoine Cavalier.

- Un mémoire de compagnon, daté de 1824, nous éclaire sur l'origine de la magnifique porte de la Maison Carrée. Première soumission de Lemoine dit Nantais pour la porte de la Maison Carrée d'après des plans donnés par Grangent, le 2 octobre 1823. Lemoine, ancien compagnon, fixé à Nîmes, s'engage à réaliser cet ouvrage pour 3830 frs.

« Elle sera réalisée en bois de noyer épaisse de 4 pouces, ayant de grosses moulures en cuivre embrevée dans les traverses et les battants : ce travail exécuté par Vivarais-le-Chapiteau, et Médoc-la-Rose-d'Amour, deux de nos plus habiles compagnons, attirait l'attention de tous les gens de la partie par la justesse des ses assemblages et la beauté de son fini : c'est comme exécution un chef d'oeuvre de menuiserie. »

La décoration de la porte, en bronze, sera réalisée par la Manufacture de bronzes « Delafontaine, 13 rue d'Orléans à Paris. »

La décoration de la porte devait être en bois à l'origine, mais elle a été remplacée par des motifs en bronze, sur l'ordre du Ministre de l'Intérieur.. Un ordre de transport des ornements en bronze de cette porte nous en donne le poids, 400kgs.

La porte sera posée le 10 mars 1824.

Un sculpteur d'Aix, Martin, réalisera, le projet de plafond du péristyle de la Maison Carrée réalisé par l'architecte Victor Grangent en 1822.

- M. le Préfet ayant autorisé la réunion extraordinaire du Conseil du 29 novembre 1824, le président expose au Conseil Municipal que M. Ménard petit fils de l'écrivain de l'histoire de la ville de Nîmes, sollicite une bourse Royale dans un collège pour son fils Henri Ménard, que l'état de misère dans lequel il se trouve ne lui permettant pas de subvenir aux frais du trousseau, le Conseil décide de prendre, comme il a déjà été fait pour le fils aîné de cet infortuné, l'engagement de fournir, au Sieur Ménard père, un secours de six cent francs.

Léon Ménard, né à Tarascon de famille nîmoise en 1706, mort à Paris en 1767, fut par excellence l'historien de la ville de Nîmes. Dans son histoire des évêques de Nîmes (1737) puis son Histoire civile, ecclésiastique littéraire de la ville de Nîmes, parue en sept volumes de 1750 à 1758, il a cité et analysé un nombre considérable de documents et d'évènements. Il était membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Son œuvre, rééditée récemment, est toujours la référence de l'histoire de Nîmes avant la révolution. Ce n'est pas un roman mais un outil indispensable pour tous les historiens et passionnés d'histoire locale.

En 1825, on construisit la Maison d'Arrêt, derrière le tribunal. Ce qui restait des

bâtisses de la sénéchaussée autour de la geôle séculaire est jeté bas. Les travaux de reconstruction se poursuivront jusqu'au printemps 1827. Cet édifice sera démoli en 1975, pour faire place à la nouvelle aile ouest du tribunal.

- Un nouveau règlement sur le régime de l'octroi fera l'objet d'une publication détaillée, 18 pages sur les diverses tarifications figureront dans le registre des délibérations du Conseil Municipal en date du 7 mai 1825.

Il est en outre précisé que les droits de l'octroi seront exigibles dans la circonscription de la ligne d'enceinte et se feront aux bureaux désignés ci-dessous :

Pont de Sauve ; aux égorgoirs ; au chemin de Montpellier ; à celui de la Bastide ; à celui de St Gilles ; au pont de la Servie ; au chemin d'Arles ; à celui de Beaucaire ; à celui d'Avignon ; à celui d'Uzès ; à la Croix de Fer ; à l'aiguillon de la porte Cancière ; à la Planette.

Aux vieux égorgoirs où est établi la tuerie publique de cochons, il y aura, en outre pour le service de la perception dans l'intérieur, un bureau central.

Ils seront ouverts à toute heure jour et nuit à l'exception du bureau central, qui ne sera ouvert que le jour.

En 1826, la ville sollicita auprès du roi Charles X, l'autorisation de reprendre ses anciennes armoiries octroyées en 1536 par François 1er, et supprimées par la révolution de 1789, celle-ci ayant aboli les titres de noblesse et l'usage du blason. Elles furent accordées le 16 décembre 1826.

Ces armoiries tirées d'une ancienne médaille de la colonie de Nîmes, frappée sous l'empire d'Auguste, représentaient *un champ de gueules, au palmier de sinople, au crocodile enchaîné et contourné d'azur, la chaîne d'or en bande, une couronne de laurier aussi de sinople attachée à dextre du palmier, avec ces mots d'or abrégés : COL, à dextre, NEM, à senestre, qui signifient Colonia Nemausensis, deux palmes de sinople, liées de gueules, accolent l'écu.*

- Par décision du ministre de l'intérieur en date du 13 septembre 1826, des cours gratuits d'accouchement furent établis à l'Hôpital Général de Nîmes (*Hôpital Ruffi, actuellement Chambre de Commerce*), pour l'instruction des élèves sages-femmes du département.

Ces cours évolueront, par la suite on y enseignera, la théorie et la pratique des accouchements, la saignée, la vaccination, la connaissance des plantes usuelles plus particulièrement destinées aux femmes enceintes ou en couches.

Des lits seront réservés afin que les élèves puissent être exercées à la pratique des accouchements, et qu'elles puissent en juger elles-mêmes toutes les suites ou les effets.

En 1827, des pièces à grand spectacle seront données pour la première fois dans les Arènes. Un corps de ballet, composé de huit hommes et huit femmes sera constitué l'année suivante, en 1828.

En 1828, des travaux de restauration furent entrepris à la gendarmerie située au niveau de la Porte Auguste, c'est l'entrepreneur Louis Estève qui fut chargé des réparations.

Vu l'importance considérable de travaux à réaliser, il fut un moment question de la changer de place, un projet de déplacement dans l'immeuble de l'hôtel du Louvre situé à la Couronne fut envisagé mais il n'aboutira pas.

C'est seulement en 1855 que la gendarmerie déménagera pour s'installer à l'Ouest de la Préfecture.

En 1829, création, le 24 février, du Mont de Piété de la Ville de Nîmes à la suite d'une ordonnance royale en date du 6 mars 1828. Il était alors logé dans un bureau situé place de la Bouquerie. Pendant près d'un siècle, cet établissement fonctionnera avec les règles établies à sa fondation. Ce n'est qu'en 1918, qu'intervint une réforme, l'établissement changea de nom et devint le Crédit Municipal.

Sous l'ancien régime, l'évêque Cortois de Balore, initia la création du Mont-de-Piété. Ce n'était pas la première création d'un tel établissement, Mgr Séguier en avait créé un à la fin du XVIIe siècle, mais cette institution ne lui survit pas.

« Un règlement intérieur daté de l'année 1853, nous indique que ses bureaux sont ouverts au public tous les jours de la semaine, les dimanches et fêtes exceptés, depuis huit du matin jusqu'à trois heures, du 1er avril au 1er octobre, et depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures, du 1er octobre au 1er avril. »

Le mont de piété sera transféré au 3eme étage d'un corps de bâtiment de l'Hospice d'Humanité, rue des Innocents, cette dernière sera rebaptisée rue Gergonne en 1884. Suite à la transformation de ce bâtiment en Lycée de Garçons (*Daudet*), le Mont de Piété sera transféré dans l'ancienne maison de la Providence, rue porte de France, (*actuellement parking*) les frères de la doctrine qui l'occupaient ayant été expulsés en 1881, suite à la loi Ferry.

Il déménagera en 1908, dans un local acquis et emménagé, 6 rue Alexandre Ducros, appelée alors rue Saint-Léonce.

Actuellement il occupe depuis mai 2000 l'ancien immeuble de la Caisse d'Epargne, rue Guizot, cette dernière l'ayant libéré quelques années plus tôt, à l'occasion du réaménagement du quartier suite à la construction de la coupole des halles.

En 1830, reconstruction de la façade de l'Hôtel Dieu (*Chambre de commerce*) qui donne sur la rue de Montpellier (*rue de la République*) par l'architecte Charles Durand. Le mur de clôture original cèdera plus tard la place à une grille. C'est sur les jardins de l'Hôtel Dieu que sera construite la clinique St Joseph. Cet ensemble de bâtiments accolé à la porte romaine, *dite de France*, se trouve sur l'emplacement des anciens remparts romains.

La Chambre de Commerce est actuellement installée dans les anciens locaux de l'hôtel Dieu depuis 1936, précédemment elle était Boulevard Gambetta, dans la maison natale d'Alphonse Daudet depuis 1912.

- A la nouvelle de la Révolution de juillet (*27, 28 et 29 juillet 1830*), le drapeau tricolore fut hissé à Nîmes sur les édifices publics le 5 août ; durant deux jours la Révolution y fut célébrée au milieu de l'allégresse générale par des farandoles et des banquets.

« M. Hermann, préfet nommé par Charles X le 12 novembre 1828, se retira en déléguant ses pouvoirs à M. Chabaud-Latour. C'est par les ordres de celui-ci que le drapeau tricolore fut arboré. C'est seulement le 15 août que le nouveau Préfet, M. Lacoste, (nommé le 7 août) arrivera à Nîmes. (Lacoste nommé provisoirement jusqu'en octobre, reviendra quelques mois plus tard) »

Mais ces jours prospère furent de courte durée, après le départ d'un régiment étranger le 28 août, un rassemblement formé au café de la Bourse se porta devant l'hôtel de la Mairie, pour obtenir des armes, devant le refus du Maire ce groupe se

rend dans tous les bureaux où l'on distribuait de la poudre, et s'empare par la force des munitions (mèche, *poudre et plomb*), le soir même ils se regroupent devant l'église St Charles où un office avait lieu, des pierres furent lancées, la devanture de l'édifice fut dégradée. La troupe de ligne intervient pour protéger enfin l'édifice ainsi que les personnes qui s'y étaient réfugiées.

Le lundi matin 30 août, les manifestants retournent à la Mairie pour demander des armes, nouveau refus. Dès lors le groupe se répand dans la ville et s'introduit dans les domiciles des royalistes, les désarment et se regroupent en se choisissant des chefs. La population civile fuit la ville, les royalistes se regroupent dans les faubourgs et récupèrent des armes de chasse, l'évêque accompagné de deux prêtres tente de les calmer et les prie de ne pas engager le combat. Les événements se précipitent des coups de feu succèdent aux cris sans que l'on puisse savoir qui a commencé. Des royalistes postés à la porte d'Alès sont attaqués, on compte plusieurs morts, ils se réfugient sur les hauteurs des Moulins à vent où ils sont assiégés, mais fort heureusement la troupe de ligne arrive enfin et s'interpose entre les belligérants. Les jours suivants le calme se rétablira peu à peu. Un arbre de la liberté sera planté place de la Bouquerie, (*et aussi en 1848*). Il n'y a actuellement plus d'arbre de la liberté sur cette place... à l'occasion de l'an 2000, un arbre sera planté tout à côté... au square Antonin

En 1830, et en 1848, un arbre de la liberté sera planté place de la Bouquerie. Il n'y a actuellement plus d'arbre de la liberté sur cette place, bizarrement à l'occasion de l'an 2000, un arbre sera planté tout à côté, au square Antonin, pourquoi ? Pourquoi cette volonté de déplacer un symbole. Un lieu symbolique devrait être inaliénable si l'on veut en conserver toute sa valeur.

- Le 11 janvier, un arrêté municipal ordonnait la fermeture des cafés, Seguin, Ripert et Chaballier ainsi que des sociétés royalistes qui y avaient un siège. Ces trois cafés étaient situés sur le boulevard de l'Esplanade. Les causes de cette sévère mesure était une rixe qui avait eu lieu dans ces cafés l'avant-veille, rixe au cours de laquelle un garde national fut, disait-on insulté par quelques hommes réunis en groupe et essuya un coup de pistolet qui ne l'atteignit pas. Le 21 du même mois le maire (*Marie-Joachim-Isidore de Chastellier*) prit un autre arrêté défendant de parcourir, tant de jour que de nuit, les rues, places et promenades publiques en travestissement, déguisement ou mascarade, soit en troupe soit individuellement.

Le 17 mai, le maire interdisait dans un arrêté de former des attroupements, de se battre et de se jeter des pierres sur les promenades, boulevard, sur les places, dans les rues. D'abord limitées à des enfants, ces rixes que le public connaissait sous le nom de *bataille*, devinrent le fait des adultes. On s'injurait, on se menaçait et on en arrivait finalement à des coups. Ce fut dans le courant de juillet que se produisit une émeute. Les abords de l'église St Charles furent le théâtre de rixes graves que l'armée réprima difficilement. L'autorité se trouvait impuissante, elle prit des mesures de police draconiennes. Les cercles, cafés ou cabarets seront frappés de fermeture au moindre soupçon. Les individus ayant une attitude hostile arrêtés. Les chants sur la voie publique furent interdits.

Une accalmie viendra en automne, à l'exemple de la capitale, le tout conforté par des changements opportuns ; le Préfet (*M. Chaper remplacé par M. de Lacoste*) et le général commandant la 9^{ème} division militaire basée à Nîmes (*remplacé par le Général Colbert*), qui provoquèrent un coup de fouet salutaire au bénéfice de l'ordre public

- **En mars 1831**, sur ordre du Préfet, des ouvriers mineurs de Montpellier feront sauter la Croix de la place Belle-Croix avec quatre autres situées, place de la Madeleine, place des Carmes, l'Esplanade et à l'église St Charles. Ces croix furent érigées de 1824 à 1826, par l'évêque Petit Benoît de Chaffoy.

Une première croix sur la place Belle-Croix existait déjà au XVI^e siècle, elle fut détruite en 1561 et rétablie entre 1633 et 1670 par l'évêque Anthime Cohon. Lors de la révolution toutes les croix situées sur le domaine public furent supprimées.

Lorsque l'ordre d'abattre les Croix fut connu dans la ville, les catholiques s'émurent, et, d'après le récit du curé de la paroisse St Baudile, Benoît Mathon, des groupes se formèrent autour de la Croix de la place des Carmes, et se succédèrent pendant plusieurs semaines. Les autres croix avaient été démolies le 13 mars 1831, mais celle de St Baudile gardée par la foule, ne put être abattue. La place des Carmes fut cernée le 14 mars par un régiment de Cavalerie, des coups de feu partirent, il y eut un mort et deux blessés grave. Après son démontage la Croix fut récupérée et placée dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église paroissiale. Actuellement elle se trouve dans la nouvelle église de St Baudile, accrochée au mur à droite de l'entrée. La croix de mission de l'Esplanade avait subi le même sort l'année précédente.

- Grâce au Conseil général du Gard, une Ecole Normale primaire sera établie à Nîmes en 1831. Elle allait ainsi pouvoir s'installer de façon définitive, deux ans avant la loi Guizot, qui obligera les départements à mettre en place ce type d'établissement. Au début dix élèves maîtres internes seront admis gratuitement chaque années, une subvention mensuelle de 30 frs pouvait être allouée aux externes qui s'engageraient à suivre les cours pendant au moins six mois.

En 1856 l' Ecole Normale Primaire est située rue de Sauve.

Liste du personnel :

- M. Frétille, directeur, professeur de grammaire, d'histoire, de géographie, de calcul, rue de Sauve.

- Fournier, économiste et maître adjoint. - Abbé Azaïs, aumônier catholique et le pasteur Cazaux, aumônier protestant, chargés de l'enseignement religieux. - Boyer, maître adjoint. - Guibal, directeur de l'école annexe. - Raizon fils, médecin.

Commission de surveillance établie près l'école normale.

- MM. L'abbé Privat, président. - Guibert, inspecteur primaire. - De Trinquelage-Dions, Charles. - Fontanès, pasteur. - De Rouville, juge au tribunal civil.

Par la suite une école normale laïque de Garçons sera créée en 1869 (*rue Vincent Faïta, actuellement IUFM*), quand aux filles il faudra attendre 1883 pour qu'elles puissent elles aussi bénéficier d'une école Normale (*rue Meynier-de-Salinelles, actuellement restaurant universitaire, "le Resto U"*).

- **En 1832**, la Tourmagne sera convertie en relais télégraphique de Chappe, c'est le 25 avril qu'une des premières dépêches y transitera.

Comme dans les autres départements son passage dans le Gard était l'objet de plusieurs tours ou points de réémissions tels que : Villeneuve les Avignon, les Angles, la Bégude de Saze (*les Issarts*), Estézargues, Ledenon, Courbessac, la Tour Magne à Nîmes (*ville desservie*), Puech, Bernis, Gallargues le Montueux, puis vers l'Hérault : Lunel Viel etc... Nîmes était un embranchement de la ligne, Toulon, Bayonne.

Par temps favorable, les nouvelles mettaient 2 heures pour parvenir de Paris. Elles transitaient par Avignon.

Le Conseil Municipal prend la décision en 1851 de remplacer le télégraphe optique

par une ligne télégraphique électrique, passant par Montpellier, Nîmes, Avignon, Beaucaire et Arles.

Le 20 mars 1853, le service de télégraphe électrique rentrera en fonction et le 31 mars 1853, Monsieur l'inspecteur du télégraphe (*Chappe*) de la ligne de Toulon dépose en mairie les clefs avec une note renfermant tous les objets qui y sont déposés.

- Création du cadastre de Nîmes, on comptait alors six cent quatorze mazets, il y en aura plus de 4000 en 1930.

La municipalité préparant un projet de vente de parcelles de garrigues municipale à des particuliers. Il n'aboutira pas.

Par la suite en 1852 l'administration des eaux et forêts réalisera un bornage contradictoire avec les propriétaires limitrophes aux garrigues. Sa surface était à l'époque de 1686 hectares. C'est en 1877 que la ville cèdera 1800 hectares de garrigues à l'armée pour une durée de 99 ans. Auparavant le terrain des manoeuvres militaires se situait au sud de la ville, dans le quartier de la rue du Champ-de-Mars.

- La sécheresse estivale amena de graves problèmes à la population et à l'industrie. Les lavoirs publics étant nauséabonds, la propreté, la salubrité de la ville, la santé des habitants couraient les plus grands dangers ; l'industrie de la teinture, avec ses besoins en eau pour ses bassins, était ruinée.

La municipalité mit en concours le meilleur moyen d'amener avec une somme de 20000 frs pour couvrir les frais de ce concours.

Divers projets virent jour, la plupart fondés sur l'emploi de machines à vapeur, un seul projet envisageait la dérivation des eaux du Gardon, en face Ners, pour les conduire à Nîmes par une galerie souterraine de 13 kilomètres de longueur. Par la suite pour diverses raisons ces projets n'aboutirent pas.

- Des désordres publics liés à cette période politiquement trouble viendront perturber la vie sociale. Dans la journée du 14 août plusieurs disputes s'engagèrent sur divers points de la ville, des groupes se formèrent particulièrement sur le soir. Des personnes surexcitées et armées étaient prêtes à tout. Effrayé un certain Valladier tira de sa fenêtre un coup de fusil en l'air.

Le 15 au matin, une bataille à coup de pierre s'engagea à la Placette et à deux heures se continuait du côté de la Bourgade. Des forces de l'ordre placées autour de ce quartier permirent de rétablir provisoirement le calme. Un peu plus tard, du côté de la Bouquerie une confrontation dégénéra en bataille rangée, les gendarmes reçurent l'ordre de dégager la voie publique. L'infanterie de son côté chargea publiquement ses armes, cette démonstration énergique suffit à calmer les esprits. Mais, si tout rentra dans l'ordre, la haine et les ferments de discorde se réservaient pour l'avenir.

En 1833, les deux cimetières du chemin d'Uzès, au bas du Mont Duplan et du Cadereau, rue du Mail, furent remplacés par le cimetière unique Saint Baudile, au chemin d'Avignon, qui fut livré au service public en 1836. Le cimetière juif de la rue du Mail sera abandonné et transféré route de St Gilles.

Vu l'éloignement du cimetière, c'est à partir de cette époque que l'usage du transport des dépouilles mortelles portés à bras d'hommes fut remplacé par l'utilisation d'un corbillard tractée par des chevaux caparaçonnés.

- Le 12 janvier 1833, les statuts de la caisse d'Epargne de Nîmes furent déposés à la

suite d'une réunion des souscripteurs, les premières opérations furent effectués le 14 avril 1833, elle avait été autorisée 4 ans plus tôt le 6 mars 1828.

En 1837, pour la première fois, des livrets de Caisse d'Épargne avec première mise, seront donnés par le roi Louis-Philippe, aux enfants d'ouvriers qui se distinguaient dans les écoles qu'ils fréquentaient.

Les locaux de la Caisse d'Épargne sont placés dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville, les bureaux sont ouverts, pour les versements et remboursements, tous les dimanches, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

Le 15 juillet 1882 pose de la première pierre de l'immeuble, 8 rue Guizot, Félicien Allard en sera l'architecte. Sa construction sera menée de pair avec le chantier voisin des Halles centrales.

Par la suite en 1982, cet établissement s'agrandira en enjambant la rue Nationale, grâce à une construction en dur il occupera aussi l'immeuble situé côté Nord de la rue de l'Agau.

Moins de 10 ans plus tard suite à la construction de la Coupole des halles ce lieu sera démolit. A partir de cette époque la Caisse d'épargne n'occupera plus que l'immeuble côté Nord. Plus tard (mai 2000) le Crédit Municipal prendra possession de l'ancien bâtiment de la Caisse d'Épargne datant des années 1882/84.

- Suite à la loi Guizot du 28 juin 1833, création de l'école communale de la rue de la Calade. En 1881, agrandissement par l'acquisition d'immeubles riverains, pour créer l'école Pratique de Nîmes qui demeura place de la Calade, jusqu'à l'année scolaire 1935-36, ensuite elle déménagera rue Dhuoda, l'immeuble de la Calade deviendra « *Foyer communal* ».

Après l'incendie du Grand Théâtre en 1952, le foyer sera aménagé en Théâtre Municipal.

En 1835, l'ancien Palais de Justice fut démolit pour faire place au Palais actuel réalisé d'après les plans de l'architecte Gaston Bourdon, il sera terminé en 1846.

Un devis du 14 septembre 1835 indique l'origine des matériaux qui servent à la construction. De nombreuses pierres, des sculptures et des fragments entiers du Palais de l'Empire un instant désassemblé, reprendront leur place aux murs et aux voûtes du futur Palais, en des lignes presque inchangées. Pour les matériaux bruts, ils seront tous pris dans les environs de Nîmes. Le sol nîmois ayant fourni la substance de l'édifice, ce fut encore à des artistes nîmois que l'architecte en demanda la décoration. Numa Boucoiran, directeur de l'école de dessin de Nîmes, pour la peinture, Paul Colin, professeur d'ornement à cette même école, pour la sculpture, furent chargés d'orner les salles d'audience, les tympans et les frontons.

- Epidémie de Choléra à Nîmes au mois d'août, 17 morts en une seule journée et 212 décès au total, du département, Vallabrègues fut la commune la plus touchée, sur 1512 habitants, 36 décès cholériques.

Les habitants buvant de l'eau contaminée, par mesure d'hygiène ont débarrassa la crypte de l'ancienne église St Paul, « *elle avait ses caveaux encore pleins de cadavres* », d'autres mesures furent prise, les déjections et les fumiers répandus dans la ville semaient les germes infectieux, les cimetières et les égorgoirs d'animaux étaient mêlés aux habitations.

- La même année, on mit au concours la construction de l'église Saint-Paul en remplacement d'une église du XVIIe, c'est l'architecte Charles Questel qui fut choisit.

Les portes extérieures et intérieures sont ornées de pentures en fer forgé et ciselé venant des ateliers de M. Boulanger de Paris, les autres serrureries et grilles d'un ajustement assez remarquable ont été exécutées à Nîmes par M. Martin Nicolas ; les vitraux sont de Maréchal ; les mosaïques sont l'œuvre des frères Mora, enfin les quatorze bas-reliefs représentant le chemin de croix sont dûs au ciseau du sculpteur nîmois, M. Auguste Bosc. M. Henri Durand, aujourd'hui architecte devenu plus tard architecte départemental, a été l'architecte inspecteur des divers travaux ; ceux de la maçonnerie, commencée en 1841, ont été exécutés en grande partie par MM; Auphan et Arnavieille, entrepreneurs.

Pendant les travaux un maçon, Berthézène, et le frère de l'entrepreneur (*Arnavieille*) ont perdu la vie suite à des chutes accidentelles. L'entrepreneur lui-même après une chute de 15 mètres est miraculeusement indemne.

Sur une plaque de marbre, placée dans l'intérieur de l'Eglise près de la porte sont gravés les noms de tous les artistes qui ont contribué à l'érection et à la décoration de ce monument. Les portraits même, de la plupart d'entre-eux, ont été peints par M. Flandrin, qui a donné aux saints qui composent la série du côté gauche en entrant les traits de ses collaborateurs, tout d'abord Questel, puis Roussel, un ami de Flandrin chez qui il logeait à Nîmes ; ensuite un frère de l'entrepreneur Arnavieille mort en tombant de la toiture de Saint-Paul ; Bernard Hoën, menuisier ; Feuchères, architecte ; Balze, collaborateur du peintre ; Colin sculpteur ; Durand, architecte chargé de surveiller les travaux ; Paul Flandrin, frère de l'architecte ; Hippolyte Flandrin lui-même ; Lamotte, son élève, et enfin Denuelle, auteur des peintures d'ornement.

Un dessin à la mine de plomb, plume et aquarelle, nous montre Flandrin, en cape et capuchon – son accoutrement de peintre d'église –, réalisant dans la froidure la peinture du Christ de l'abside centrale, à la lumière des lampes, perché sur son escabeau. Delaborde nous rapporte à ce sujet un rite secret accompli par le peintre : « *Il inscrivait dans l'épaisseur d'un pli de la draperie du Christ et à la hauteur du coeur, les noms de son père, de sa mère, de sa soeur et de ses frères, de sa femme et de ses enfants, de tous ceux qu'il avait perdus ou que dieu lui avait laissés, et tous ceux qu'il aimait* ».

Le gros œuvre fut terminé en 1845, l'orgue fut construite en 1848 par Cavaillé-Coll et sa consécration eut lieu le 14 novembre 1849. Ce jour là, l'architecte présente les clés de l'édifice au maire Philippe Eyssette, sur un plat d'argent, le premier magistrat de la cité offrit à son tour les clefs à l'évêque, Mgr Jean-François-Marie Cart. Le 24 novembre de la même année, l'ancienne église des Récollets fut vendue et démolie.

Le 20 novembre 1877, le conseil Municipal votera une somme de 20 000 frs pour l'établissement d'une grille autour de ce monument.

Contrairement à la construction des édifices religieux qui eux se concrétisaient, le projet d'amener l'eau à Nîmes hantait tous les esprits, mais n'aboutissait pas. Les nîmois ne manquaient pas d'eau bénite, mais il leur restera encore plusieurs décennies à attendre pour avoir de l'eau potable à volonté.

En 1836, suite à la démolition du moulin du petit St Jean, ouverture de la rue Colbert sur le boulevard des Calquières, (*Amiral Courbet*). L'hôtel du petit Jean, célèbre grâce à un récit de Mistral, sera construit à l'angle du Boulevard et de la rue Colbert, il sera lui même démoli en 1920.

- Agrandissement de l'Hôtel de Ville en 1836, 5 fenêtres seront rajoutées à la façade qui datait de l'an 1700, elle fera alors 45 mètres, comportera 9 portiques au rez-de-

chaussée, et neuf fenêtres au premier et au deuxième étage.

Le rez-de-chaussée devait contenir : l'état-civil, les bureaux de logements militaires, la police, le corps de garde et les pompes à incendie. Au premier étage, devaient se trouver, le conseil municipal, le Tribunal de Commerce, le cabinet du maire et des adjoints et au deuxième étage, les salles de justice de paix, les archives, les salles des prud'hommes.

« Cet immeuble avait été acquis par les Consuls de Nîmes le 1er août 1700, c'était la vieille maison de la Trésorerie du roi. Dès le 20 août, Davillier architecte du roi à Montprellier et Jacques Cubissol, architecte à Nîmes soumettaient au Conseil leur devis pour « faire ledit Hôtel-de-Ville et le rendre plus commode et logeable » ; le 31 octobre Cubissol était reçu adjudicataire et, le 24 décembre de la même année, était signé le bail à prix fait pour l'exécution.

Dance ce document il est dit que « le bâtiment appelé ci-devant la Maison du Roi qui a servi de Bureau à la trésorerie... est presque tellement déperé par la succession du temps, par la mauvaise disposition et par plusieurs réparations mal entendues qu'il est impossible en l'état où il est, d'y trouver les pièces nécessaire pour l'utilité et bienséance d'une maison de ville ».

Pour limiter les frais on décida, « conservant le meilleur » de ne reprendre à pied d'œuvre que la partie centrale et, pour le surplus, de raccorder tant bien que mal le vieux avec le neuf. On démolit donc « la vieille façade depuis l'angle du gros pavillon de la trésorerie », sur une longueur de 10 à 11 toises (1 toise = 1m95 environ) et sur toute la profondeur; Sur cet arasement devaient être érigés les murs de face et de refend « en pierre rassièrre bien alignée », tous les chaînages et encadrements en pierre de taille de Beaucaire. Chaque extrémité de la façade devait comporter un chaînage du même matériau, en « observant surtout l'égalité des bossages ».

Le plus grand soin était apporté au grand escalier « pour monter en trois rampes du rez-de-chaussée au premier étage ».

La première tranche des travaux fut réceptionnée le 30 août 1702. Les travaux n'étaient pas encore terminés en 1715, ils se sont poursuivis constamment depuis lors, pour tenter d'adapter aux mieux constructions anciennes et récentes. »

En 1837, Talabot dépose deux projets d'adduction d'eau, dont un qui consistait à élever les eaux à Comps au moyen de machines à vapeur pour les conduire à Nîmes avec un aqueduc construit à neuf. Ce projet n'aboutira pas, la ville devra attendre le projet Dumont de 1872 pour ne plus avoir de pénuries en d'eau potable l'été.

- C'est le 1er février que s'ouvrit, l'école de Fabrication de la Calade. (*emplacement actuel du Théâtre municipal*) Les cours de fabrication étaient donnés par M. Rigollet, la classe de dessin de la fabrique était confiée à M. Flaissier et l'on plaçait à la tête de l'Ecole de musique élémentaire et de chant choral, M. Grimal, et bien sur le bâtiment continuait à abriter une école primaire.

En 1838, premiers travaux d'installation de l'éclairage au gaz. 7000 mètres de tuyaux seront posés. le 1er novembre, les boulevards, les rues, Régale, Trésorerie, des Marchands, de la Couronne, des Fourbisseurs, Saint Antoine, de l'Aspic, de la Madeleine, des Lombards, Saint Castor, de la Curaterie, les places de l'Hôtel de Ville, de la Salamandre et du Marché allaient être éclairées au gaz. On accourait pour voir les cafés Peloux, Sant et Seguin qui les premiers avaient aussi adopté ce mode d'éclairage. Il venait en remplacement des lampes à huile qui continuaient à éclairer le reste de la ville, en attendant leurs changements prochains.

- Le mardi 24 juillet, Chateaubriand passa quelques heures dans notre ville, il rendit visite à Jean Reboul, le poète boulanger, cette entrevue nous value cette anecdote savoureuse : « *Je l'ai trouvé, dit-il, dans sa boulangerie, je me suis adressé à lui sans savoir à qui je parlais, ne le distinguant pas de ses compagnons de Cèrès : il a pris mon nom et m'a dit qu'il allait voir si la personne que je demandais était chez elle. Il est revenu bientôt après et il s'est fait connaître. Il m'a mené dans son magasin ; nous avons circulé dans un labyrinthe de sacs de farines et nous sommes grimpés sur une espèce d'échelle dans un petit réduit comme dans chambre d'un moulin à vent. Là nous nous sommes assis et nous avons causé. J'étais heureux comme dans mon grenier à Londres et plus heureux que dans mon fauteuil de ministre à Paris.* »

En 1839, le canal de l'Agau fut couvert depuis la place du Château jusqu'à la rue des Lombards, et en 1871 suite aux travaux de dégagement de la porte Auguste, la rue de l'Agau débouchera sur la place des Carmes. En 1876, le canal sera couvert jusqu'au square Antonin, ce sera enfin, d'un bout à l'autre, la rue de l'Agau. C'est seulement à la fin du XIXe siècle qu'elle prendra pour nom rue Nationale.

- Un ensemble d'échoppes situées entre la gendarmerie (*sur la porte Auguste*) et le Grand Temple, sera démoli pour laisser place à un immeuble ayant au rez-de-chaussée dix portiques. Tout le côté nord de cet immeuble sera amputé à l'ouverture de la rue Nationale en 1871. Un passage commercial sera créé à cette occasion, par son propriétaire M. Guérin. Le Grand Temple sera restauré en 1843, c'était au XVIIIe siècle l'église du couvent des frères Prêcheurs.

Lors de fouilles réalisés en 1848, on s'aperçut que le tuyau de gaz installé en 1838, traversait les fouilles de la porte Auguste sur toute sa longueur. Le directeur de l'usine à gaz est prié de déplacer son tuyau dans le plus bref délai.

- Inauguration de la ligne de chemin de fer de Beaucaire à Nîmes, le 14 juillet, jour de la foire de Beaucaire. L'ouverture de la seconde section (*Nîmes Alès*) n'eut lieu qu'au mois d'août 1840. Elle avait été retardée par une série de crues du Gardon, qui avaient empêché l'achèvement du principal ouvrage de cette section, le pont de Ners, et faillit même l'emporter pendant l'hiver. Enfin la section d'Alès à la Grand'Combe fut livrée à la circulation en 1841.

- A la session de mai, le Conseil municipal décida qu'il céderait aux dames de l'Hôtel-Dieu, communauté de St Joseph, tout le terrain compris entre le mur de leur jardin et l'alignement de la place des Arènes pour y établir un bâtiment d'auberge. Il deviendra plus tard l'hôtel de l'Univers. Cet hôtel démoli à ce jour (2005), laisse la place à un projet immobilier (*îlot grill*) qui tarde à se concrétiser.

En 1839, création de l'établissement d'éducation de l'Assomption (*actuellement Collège Feuchères*), par l'abbé Vermot, prêtre de Besançon. L'année suivante, il sera repris par le père d'Alzon.

Il est situé sur l'Avenue Feuchères, et occupe l'emplacement de l'ancienne église des St Jean de Jérusalem, cette église avait appartenu aux Templiers. Elle passa vers 1312 à l'ordre de St Jean, suite à l'abolition de l'ordre.

Toutes les constructions furent détruites par les protestants entre 1621 et 1629. Les matériaux furent employés au renforcement des fortifications par la construction de bastions, "*l'enceinte de Rohan*". Cette enceinte sera démolie de 1629 à 1633.

Le 7 décembre 1880, les vingt religieux de l'Assomption furent chassés de Nîmes et de France, suite au décret du 29 mars, ils se réfugièrent en Espagne. L'exécution du décret avait été retardée par l'immense popularité du père d'Alzon, son décès survenu le 21 novembre permit son application.

L'établissement de l'Assomption renaîtra de ses cendres, actuellement il est, dans d'autres locaux, le fleuron de l'enseignement privé gardois, quand aux anciens bâtiments ils abritent le collège Feuchères, laïque et public.

- Exploration de la source de la Fontaine par le capitaine Bernard, elle révélera un aven situé tout à côté du bassin de la source, il reçoit les eaux de la montagne.

Plus près de nous, une tentative sera faite par le CAMA d'Alès, en 1956, elle ne donna aucun résultat. L'année suivante sous l'impulsion de l'entente sportive nîmoise, une exploration rationnelle sera tentée avec des hommes-grenouilles. Ces recherches donneront enfin des résultats très intéressants ainsi que des indications précieuses pour les explorations futures. C'est au cours de ces recherches que les plongeurs Alexandre, Journet et Poudevigne ramenèrent le buste de Napoléon III, qui avait été précipité dans le creux de la Fontaine en 1870.

Par la suite la série d'explorations "*Némausa*" permit d'apporter des précisions sur l'origine du bassin d'alimentation de la Fontaine et tordre le cou à la légende colportée depuis le XVI^e siècle sur des théories de Poldo d'Albenas qui prétendait que la fontaine était une résurgence du Gardon. L'eau vient des garrigues, et en particulier du Bassin des Lauzières...

- La compagnie des Sapeurs Pompiers, dont le nombre trop restreint, n'avait pu faire face aux nombreux incendies qui, l'année précédente, avaient éclaté dans la ville, fut portée à 60 hommes.

En 1853 le Corps se compose de deux compagnies de 70 hommes chacune y compris les officiers. Il manœuvre 4 pompes ; chaque compagnie comporte un capitaine et deux lieutenants nommés ainsi que le chef du corps et le chirurgien, par décret de l'Empereur.

Les sous-officiers sont nommés par le maire sous l'approbation du Préfet et sur le rapport du capitaine-commandant.

En 1840, le 1^{er} novembre, à la suite de pluies torrentielles, le Rhône, subissant une crue extraordinaire, rompa ses digues et submergeait la plaine de Beaucaire. La Camargue disparaissait sous une nappe d'eau en furie. A la suite de ce désastre, il fut décidé de reconstruire des digues pour la protéger.

En 1842, construction de la caserne des Passagers (*rue de la Casernette*), à l'usage des troupes de passage à Nîmes et mise en service en octobre 1843, elle permet de décharger la population de l'obligation légale du logement des militaires en marche.

Cet établissement, à la charge exclusive de la ville, se compose d'un vaste bâtiment pouvant contenir 600 hommes.

Elle sera désaffectée et vendue après la guerre de 1914-1918.

- Mise en chantier de la ligne de chemin de fer de Nîmes à Montpellier, avec la pose de la première pierre du viaduc, le 31 octobre. Nos édiles voulurent faire grand et ménager à la ville une belle entrée ; on fit tout un plan d'avenues et de voies de dégagements, dans lequel des modifications importantes furent apportées à l'Esplanade. On l'abaisa et elle fut entourée d'arbres, d'une balustrade, de trottoirs,

de becs de gaz. Le 11 novembre 1842 l'avenue de la gare fut baptisée "*Feuchères*" du nom du baron Adrien Victor Feuchères.

- Le 20 janvier 1842, on installait les frères des Écoles chrétiennes, en remplacement des gardiens dans la maison centrale de détention.

Le samedi 11 octobre 1845, un crime horrible fut commis. Un détenu s'empara en cachette d'un tire-point, puis frappa mortellement un frère en pleine poitrine. Le détenu fut jugé en cour d'assises le 27 novembre 1845. Condamné à mort le meurtrier ne subit sa peine que l'année suivante. Il avait dix-neuf ans. Quelque temps après ce crime affreux, les frères furent retirés de la Centrale.

« La Centrale occupait depuis 1820 l'ancien fort (Fort Vauban). C'est en juin 1991 qu'interviendra sa fermeture définitive, la ville de Nîmes rachète alors l'ensemble des bâtiments pour créer une faculté de Lettres. Les travaux d'aménagements seront réalisés par l'architecte Andrea Bruno. Le 11 octobre 1995 le nouveau centre universitaire sera inauguré sur le site du fort Vauban. »

En 1843, le 20 décembre, les Carmélites s'établissent à Nîmes, sous la conduite de sa prieure, la Révérende Mère Marie-Elisabeth-de-la-Croix, elles seront provisoirement reçues par le père d'Alzon dans une maison de la rue de la Servie. Les Carmélites passèrent près de cinq ans dans cet établissement.

La mère Elisabeth put enfin se procurer, à l'extrémité du chemin d'Avignon (*situé à l'angle de l'actuelle rue Pierre Semard et de la rue Ernest Daudet*), un vaste local d'une ancienne fabrique de foulards ayant appartenu au père d'Alphonse Daudet, les sœurs déménageront en juillet 1848 après aménagement des locaux.

En mars 1850 des travaux de construction d'une vaste chapelle commencèrent, ils seront terminés en décembre 1851, Avant que la table de marbre du maître-autel fut scellée, la Mère Elisabeth fit introduire dans la cavité une caisse en plomb contenant une statue en cire de la sainte Vierge, une de saint Joseph, une autre de sainte Thérèse, avec une prière à la sainte Famille, signée de toutes les sœurs. La bénédiction de la chapelle et du cœur des religieuses fut faite, le 10 janvier 1852, par Mgr Cart, en présence de M. d'Alzon et d'un certain nombre de prêtres. Au mois de février suivant, le Chemin de Croix fut inauguré

Le 25 octobre 1865, Mgr Plantier consacra l'église du monastère, à cette occasion l'autel recevra les reliques de St Félix, de saint Célestin, de sainte Valentine et de sainte Artimidora.

Le sanctuaire est l'oeuvre de l'architecte Jacques François Chapot, il sera détruit par les bombardements de mai 1944. Sur son emplacement se dresse aujourd'hui un d'immeuble moderne de 9 étages.

- La Tour Magne menace ruine, Questel construit la colonne qui supporte la voûte et un escalier en spirale de 140 marches qui permet d'en atteindre le sommet.

En 1844, des travaux exécutés rue de la Lampèze, amenèrent la découverte de l'ancien Château d'eau de l'époque romaine, le « *Castellum* » Il est l'aboutissement de l'aqueduc romain qui passe par le pont du Gard. Etant situé sur la propriété de M. Carbonnel, ce n'est qu'en 1852 que le Conseil Municipal décida d'acheter l'emplacement de ces vestiges.

- Création, cette même année, d'un pensionnat pour demoiselles chez un pasteur Méthodiste et son épouse, M. et Mme Galienne, cet appartement était situé rue quai

de la Fontaine (*actuellement rue Pasteur*). Au début, les pensionnaires recevaient un enseignement dans la maison même, jusqu'au brevet élémentaire. En 1847, les locaux devenant trop exigus, ils louent un bâtiment plus important au 29 de la rue Grétry, aujourd'hui le 1 de la rue de Sauve. En 1861 un groupe de Pasteurs acquit l'immeuble, c'est à partir de ce moment que l'établissement prit le nom de Pensionnat Évangélique.

En 1939, les pensionnaires sont disséminées dans les établissements nîmois et l'école est réduite à un jardin d'enfants. En 1943, c'est la guerre, des enfants juifs, des résistants sont hébergés dans l'école. Après un bombardement, les soeurs franciscaines dont la clinique a été réduite, trouvent refuge dans l'école. Le deuxième étage est transformé en chapelle catholique où le père supérieur vient célébrer la messe. Cohabitation fraternelle et enrichissante. En 1944, à la libération, des combattants du maquis sont hébergés dans l'école Marie Durand située 1 rue de Sauve. Il y a une croissance de l'établissement. L'école empiète sur les salles d'études réservées au pensionnat.

- Le mardi 30 avril 1844 la ligne de chemin de fer Nîmes Montpellier, sera parcourue pour la première fois par une locomotive qui avait pour passager, MM. Didion, Vinard, Talabot et Gonnaud, le trajet de retour dura une heure vingt-huit minutes. Il faudra attendre le 9 janvier de l'année suivante pour que son trafic commercial débute, l'adjudication de l'exploitation n'étant pas encore donnée.

- Le 20 mai, on mit au concours la construction d'une fontaine monumentale au milieu de l'Esplanade.

L'architecte Questel fut chargé de son exécution. Il fallait qu'elle fut l'oeuvre du sculpteur le plus en renom de l'époque, ce fut Pradier qui fut choisi. Il arriva à Nîmes en 1846, époque à laquelle il installa son atelier sous un des arceaux du Viaduc et ce n'est que dans le courant de l'année 1850 qu'elle fut terminée. Le 1er juin 1851 avait lieu, enfin, l'inauguration solennelle du monument.

L'implacable chronologie des événements à venir nous montre la légèreté des administrateurs nîmois, qui épuisent les finances en construisant une fontaine monumentale. La source de Némausa ne fournissant pas en été suffisamment d'eau pour les besoins courants, même pas pour laver le linge et les puits fournissant de l'eau polluée, génératrice d'épidémies, la priorité aurait dû aller vers l'étude et la réalisation d'un système capable d'approvisionner, en toutes saisons, la ville en eau potable !

En 1845, la rue de la Monnaie, jadis cul-de-sac, fut ouverte jusqu'au boulevard Victor Hugo actuel. L'année suivante le marché couvert de la place du Marché fut démoli.

- Adolphe Pieyre, dans son *Histoire de la Ville de Nîmes*, nous fait un petit inventaire de l'industrie textile à Nîmes. La ville comptait en fabriques : 45 de châles, 21 de ganteries, 25 de bonneteries, 5 d'étoffes, 5 de galons, 2 de lacets, 6 de bourrettes, 11 de foulards, 4 de tapis, 3 de frisons, 3 d'impression sur étoffes et teintures, 4 de bretelles, 5 manufactures de soie à coudre, 6 filatures de soie et 2 établissements pour le lavage des laines. Cette industrie employait au total 16000 ouvriers.

- Suite à un projet d'emmener les hauts du Gardon à Nîmes, une reconnaissance des restes de l'ancien aqueduc romain sera réalisée. Le projet consistait à prélever les eaux au niveau du Pont du Gard par pompage, ensuite grâce à la restauration de

l'ancien aqueduc alimenter un nouveau réservoir qui serait construit au niveau du *Castellum*. Fort heureusement, la révolution de 1848 empêcha ce singulier projet d'aboutir, coûteux pour les finances publiques et dommageable pour le Pont Romain, qui aurait alors été forcé de cohabiter avec une énorme usine « *avec des tuyaux partout* ».

En 1846, le Conseil Municipal décide de border les rues de trottoirs. Suite à la loi du 7 juin 1845, cette décision est déclarée d'utilité publique, les propriétaires des maisons devront financer la moitié des travaux. La largeur des trottoirs variera de 1,25 à 5 mètres suivant la largeur de la rue. Ils seront réalisés en asphalte ou en petits pavés de pierre dure.

Cette mesure ne pourra pas s'appliquer dans les rues étroites du centre ville.

- Autre mesure d'aménagement urbain, création du square de la Mandragore. Après 1883, on construira sur cet emplacement un local provisoire pour abriter des oeuvres d'art venues de l'ancien Palais des Arts, transformé en lycée de garçons. Ce local, d'un goût douteux, sera remplacé en 1907 par l'actuel Musée des Beaux-Arts, réalisation de l'architecte nîmois Max Raphel.

- Dans son Histoire de la ville de Nîmes de 1830 à 1885, l'historien Adolphe Pieyre nous donne un petit aperçu de l'industrie locale en 1846 : 45 fabriques de châles, 21 fabriques de ganterie de soie, 25 fabriques de bonneterie de soie, 5 fabriques d'étoffes unies et façonnées, 5 fabriques de galons, 2 fabriques de lacets, 6 fabriques de bourrettes, 11 fabriques de foulards, 4 fabriques de tapis, 3 fabriques de frisons, 5 manufactures de soie à coudre, 3 fabriques d'impression sur étoffes et teintures, 4 fabriques de bretelles, 2 établissements pour le lavage des laines, 6 filatures de soie. Elle comptait 8500 métiers battants et 2500 métiers démontés. 500 ouvriers étaient occupés au dévidage des soies, 600 au tirage des soies et 1500 aux autres mains d'oeuvre exigées par la fabrication.

En 1845, ces 16000 ouvriers avaient fabriqué 450 pièces de taffetas, 150 pièces d'étoffes coton et soie, 350000 châles et 725000 mouchoirs, cravates, et fichus soie et coton, soit en tout 1075000 pièces.

La fabrication de ces articles avait employé 20300 kilogrammes de soie, 34000 kilos de bourre de soie, 500000 kilos de coton et 500000 kilos de laine.

En 1847, le 27 juillet, près de la place de la Bouquerie, un affrontement a lieu entre deux groupes d'opinions différentes, ils échangent des menaces et des injures, les uns fêtaient les trois glorieuses 27, 28 et 29 juillet 1830, les barricades à Paris et le renversement du Roi Charles X ; les autres, légitimistes et partisans des Bourbons exprimaient leurs désaccords.

Ces troubles durèrent jusqu'au 1er août. Ce jour là grâce à l'intervention des Hussards de Lunel sur ordre du Préfet du Gard, Darcy, les hostilités se calmèrent provisoirement.

- Le 18 août, Frédéric Mistral, passe les épreuves du baccalauréat dans une salle de l'hôtel de ville de Nîmes.

Cet événement est consacré sous ce titre : "*Coume passère bachelier*", le chapitre VIII de ses *Mémoires*. Il y est surtout question de son séjour à l'Hôtel du Petit Saint-Jean. La date de ce séjour n'y figure point, mais elle nous est en partie donnée par une lettre de Mistral à son maître répétiteur Roumanille datée : *Hôtel Petit Saint Jean*,

Nîmes, 18 août 1847.

En 1848, en plein préparatifs d'élections à Nîmes, les esprits s'échauffèrent. Les 10 et 11 avril des bagarres se déclenchèrent autour du quartier de la Placette, sur le chemin de Montpellier, dans la rue de l'Hôtel Dieu et sur la promenade du Cours-Neuf (*Jean-Jaurès*). Des bandes échangèrent des coups de pierre, il y eut de nombreux blessés et la force armée eut toutes les peines du monde à séparer les combattants. Ce n'est qu'après une charge à la baïonnette que l'ordre fut enfin rétabli.

- Philippe Eyssette, magistrat à Nîmes, est élu maire le 23 août 1848. Au début de l'année 1851 il sera nommé au tribunal civil de Largentière dans l'Ardèche, c'est son premier adjoint qui supplée à la fonction de maire jusqu'à sa propre nomination le 24 juillet 1852.

Une anecdote savoureuse sur le maire de Nîmes nous parvient grâce à la tradition orale. Eyssette ayant une propriété dans l'Ardèche près du lac d'Issarlès passait ses loisirs à pêcher en barque sur le lac. Un jour ayant malencontreusement laissé tomber sa canne, celle-ci plombée disparut dans les profondeurs. De retour pour cacher son désappointement et en bon méridional qu'il était il raconta son histoire avec une fin en forme de galéjade, « *ce n'est pas grave dans quelque jours elle ressortira à Nîmes, au jardin de la fontaine !* »

- Une succursale de la Banque de France sera organisée à Nîmes au début de l'année 1848, suite à l'ordonnance royale du 29 mai 1846, dans la maison de Molines située Place de la Maison Carrée. En 1856 construction d'un nouvel immeuble sur la Place de l'Horloge où elle restera jusqu'en janvier 1990, date de son déménagement dans un immeuble situé à l'angle de la place des Arènes et de l'Esplanade.

- le 19 novembre, lecture du texte de la Constitution de la deuxième République, dans les Arènes. Les portes ayant été ouvertes, la population toute entière envahit les gradins pour assister à cette cérémonie. Le texte sera lu successivement par le Maire et le préfet.

- Suite à la révolution de 1848, des travaux seront organisés pour donner du travail aux ouvriers nécessiteux. Un chantier sera organisé pour prolonger le boulevard du Cours-Neuf. (*Jean-Jaurès*) La partie réalisée au XVIIIe siècle à l'occasion des travaux d'aménagements de la Fontaine de Nîmes s'étant s'arrêtée alors au niveau de la rue du Mail. Ce chantier connut plusieurs épisodes, il fut repris en 1870, et toujours dans les mêmes conditions de chantier municipal ouvert aux ouvriers sans travail. Le Boulevard sera alors ouvert de la Fontaine jusqu'à la route de Montpellier.

En 1850, on créa le Marché aux bestiaux sur l'emplacement de l'ancien Jeu du Mail, marché qui devint bientôt un des plus importants de nos régions méridionales.

Arrêté du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, séance du 10 mai 1850, un concours d'animaux de boucherie aura lieu chaque année sur le marché aux bestiaux de Nîmes, des primes et des médailles d'encouragement aux propriétaires et aux producteurs de bœufs, des moutons, des porcs, nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et les mieux préparés pour la boucherie.

Le concours aura lieu, chaque année, les mardi et mercredi qui précéderont le jeudi gras. (*fêtes traditionnelles qui commencent le samedi qui précède le jeudi gras,*

englobent le mardi gras (carnaval) et se terminent le Mercredi des Cendres, c'est-à-dire, un total de 13 jours.)

- Décision du Conseil Municipal en mai, du déplacement de *la poste aux lettres*, pour la transporter boulevard du Grand-Cours, (*Gambetta*) à l'angle de la rue Robert, ce déplacement sera effectué en 1852, c'est actuellement *la poste Gambetta*.

Les bureaux de poste s'appelaient autrefois « *bureau des lettres* » et ont occupés à Nîmes plusieurs emplacements.

La rue de l'ancienne poste a porté avant la Révolution le nom de la rue du Bureau des lettres, parce que ce bureau y était situé. Après la révolution, le bureau des lettres fut transféré dans une maison qui occupait l'emplacement actuel de la poste et l'église St Charles sur le Gambetta (*ou elle reviendra en 1852*). En 1810 le bureau de poste fut placé rue de l'horloge, dans une maison qui sera démoli pour laisser place à la Banque de France. Peut après on la retrouve place de la Comédie (*théâtre*) puis Boulevard du Grand-Cours, (*Gambetta*) maison Ourson et en 1840, place St Paul dans des locaux qui seront occupés par *le Petit Méridional*. Elle occupera ensuite *l'Hôtel du Midi et de la Poste*, (*square Couronne*) jusqu'en 1935.

C'est à cette date que la poste centrale s'installe dans l'Hôtel Bézard au sud de l'Esplanade.

En 1851, un service de transport urbain est mis en place avec la création des voitures de place. Un règlement en la matière fut adopté le 1er mars, qui concéda à un entrepreneur douze numéros de *Citadines*. Des emplacements de stations et les conditions d'exploitations furent fixés pour une durée de neuf années.

En 1852, le 30 septembre, lendemain de la St Michel la ville reçut le prince Président Louis Napoléon Bonaparte, le lendemain il posa symboliquement la première pierre de la construction de l'église Sainte-Perpétue sur l'emplacement de l'ancienne chapelle des Capucins.

Le maire Frédéric Vidal choisit le projet de Léon Feuchère qui comprenait un système complet de décoration incorporant à l'est de l'Esplanade, l'hôtel du Luxembourg (*démoli en 1954 et remplacé par l'immeuble d'habitations actuel*), l'église Ste perpétue et un établissement de bains publics surmonté d'une coupole.

Dans ce projet seul deux bâtiments seront réalisés par l'architecte Feuchère, l'hôtel du Luxembourg et l'église Sainte Perpétue, le troisième bâtiment prévu était un établissement de bains publics surmonté d'une coupole, ce dernier ne verra jamais le jour. Seul l'entrepreneur Granon poursuivra cette œuvre de bout en bout, jusqu'au 31 juillet 1862, date de la pose de la dernière pierre disposée pour recevoir la croix tout en haut de la flèche.

Se succéderont pendant la construction de l'église ; 2 évêques (Jean-François-Marie Cart, 1838-1855 et Claude-Henri-Augustin Plantier, 1855-1875) ; 3 architectes (Léon Feuchère, Monsimier et Libourel) ; 4 maires (Frédéric Vidal, 1851-1854, Jean Philippe Pérouse, 1854-1856, Jean Duplan, 1856-1861, Fortuné Paradan, 1861-1865).

- A partir du 1er novembre 1852, la Maison Centrale (*Citadelle, Fort Vauban*) est administrée par voie de régie économique. L'action du directeur s'étend à toutes les parties du service de la régie, comme à toutes les branches de l'administration.

Les trois cultes étaient pratiqués, dans l'enceinte de la prison il y avait une synagogue, un temple, une église ainsi qu'une chapelle dédiée à la vierge.

Des travaux sont organisés conformément au décret du 25 février 1852.

Un atelier considérable de cardage occupe 3 à 400 personnes, on organise dans de vastes proportions l'atelier de la cordonnerie, ainsi que des ateliers de tissage de coton.

L'administration s'applique surtout à n'introduire dans l'établissement que des industries qui ne causent pas un préjudice sérieux aux ouvriers de la localité. En juin 1891, fermeture de la Maison Centrale « *Fort Vauban* », la ville de Nîmes rachète l'ensemble des bâtiments pour créer une faculté de Lettres. Les travaux d'aménagements seront réalisés par l'architecte Andrea Bruno, et le 11 octobre 1895, Inauguration du nouveau centre universitaire sur le site du fort Vauban.

- Un plébiscite fut organisé le 21 novembre 1852, l'Empire est proclamé le 2 décembre 1852. L'abstention sera considérable à Nîmes, sur 15789 inscrits, 7475 suffrages seulement furent exprimés, soit 6947 oui et 528 non. Selon les témoignages de l'époque, "*ce résultat ne fut d'aucun contentement de la part du plus grand nombre*".

En 1853, première course de taureaux, à la manière espagnole et avec mise à mort, dans les Arènes de Nîmes.

Il n'était pas dit dans le programme que les taureaux seraient mis à mort, et néanmoins pour assister à ce spectacle plus de trente mille spectateurs surchargeaient les gradins de l'Amphithéâtre. Lorsque l'espada s'en alla au pied de la tribune réservée aux autorités demander la permission de se mesurer seul à seul avec le taureau, ce fut de toutes parts des applaudissements, des interpellations, des cris qui exigeaient le sacrifice. L'autorité s'inclina, et l'animal reçut le coup mortel. Le signal était donné et la course prenait nettement le caractère espagnol à la joie de la multitude.

Mais le deuxième taureau fut absolument martyrisé par ses exécuteurs. Il fallut le retirer de l'arène encore vivant et dès lors les autorités interdirent ce genre de spectacle. Le public lui-même, écoeuré de la boucherie à laquelle il assistait, applaudit à cette décision comme il avait applaudi à l'annonce de la mise à mort. Ce n'est que bien longtemps après que de pareilles représentations furent autorisées. Mais un premier essai n'en laissa pas moins une profonde impression parmi nos concitoyens.

Ce n'est que 10 ans plus tard, que les corridas reviendront, les dimanche 10 et jeudi 14 mai 1863, à l'occasion du Concours Régional Agricole de Nîmes, mais cela est une autre histoire...

En 1854, au cours de travaux entrepris pour l'aménagement du jardin de la Fontaine, on découvrit les ruines d'un édifice antique au Creux-Coumert, sur l'emplacement de la pelouse actuelle entre la grotte et l'escalier montant de la Terrasse du Cèdre. Ces ruines étaient celles d'un petit théâtre, il avait une forme demi circulaire, les gradins exhumés sont au nombre de neuf, et si l'on juge, par la disposition du rocher il devait y en avoir plus. Germer-Durand en fixe la construction à la fin du premier siècle ou au commencement du deuxième.

- C'est la guerre de Crimée, le télégraphe apporta le dimanche 1er octobre la nouvelle de la victoire de l'Alma. C'est au théâtre, alors plein de spectateurs, que le régisseur vint lire la dépêche qui fut saluée des cris de « *Vive l'Empereur !* »

En 1855, on ouvrit l'impasse Grizot en la reliant à la rue Roussy elle débouchait alors sur le boulevard des Calquières (*Amiral Courbet*).

Simon-Pierre Grizot fit fortune en exploitant à Nîmes une fabrique de soie grâce à un métier à tisser qu'il avait ramené de Londres en 1680. Il vit ses affaires prospérer rapidement, d'autant plus que pendant quelque temps il eut le monopole de cette fabrication: mais ayant eu le tort de confier la construction de ses métiers à un serrurier habile nommé *Pastre*, celui-ci en ayant copié les dessins trompant la confiance de Grizot, fabriqua une grande quantité d'autres métiers qui se répandirent bientôt dans tout le Languedoc. A partir de ce moment, la position de Grizot périclita et il dut renoncer à son commerce et chercher une autre position.

- La même année, on construisit l'Hôtel de la Préfecture sur la nouvelle avenue (*Feuchères*) et la Gendarmerie fut installée dans l'ancien hôtel Silhol qui, en partie, est attenant. La préfecture se trouvait dans la grand'rue, hôtel Rivet (*actuellement école des beaux arts*), et la gendarmerie à la Porte d'Auguste.

Feuchère est l'architecte de la Préfecture, à ne pas confondre avec le baron de Feuchères qui a donné son nom à l'avenue, il réalisa aussi l'église Ste Perpétue, l'hôtel du Luxembourg et la restauration de la Manutention.

En 1856, le 10 avril, première exécution capitale publique au Cours Neuf (*Jean Jaurès*). Avant la révolution les exécutions capitales avaient lieu sur la place de l'Esplanade. Il en fut ainsi jusqu'en 1796. A partir de cette époque l'échafaud fut dressé place des Carmes. Ce n'est qu'en 1818 que l'on exécuta place des Arènes. De 1791 à 1796, l'Esplanade a vu 82 exécutions, de 1796 à 1817, la place des Carmes en vit 43, de 1817 à 1855, il y en eut 12 sur la place des Arènes.

- La place d'Assas laissée libre par la suppression de ses lavoirs devait être mise en vente à des particuliers. Cette décision remontait à 1849, la situation financière de la ville s'étant améliorée on décida de conserver cet espace public.

En 1857, le premier acte municipal du nouveau maire, Jean Duplan, fut la pose de la première pierre du temple protestant de l'Oratoire. Il sera reconstruit en 1870.

Décidé l'année précédente par la municipalité Pérouse, et situé sur l'emplacement de l'ancien abattoir aux porcs, « *les vieux égorgoirs* », ces derniers remontaient à l'année 1617.

Par la suite, en 1757, les abattoirs seront déplacés sur la rive droite du Cadereau, actuellement rue de Verdun à l'emplacement de l'immeuble EDF. Au début des années 1960 cet établissement rejoindra l'ensemble agro-alimentaire du marché gare de la route de Montpellier.

Nîmes possédait déjà deux temples protestants, le Grand Temple, avant la révolution ancienne chapelle des Dominicains et le Petit Temple, avant la révolution ancienne chapelle des Ursulines. Ces deux bâtiments furent achetés par des particuliers au moment de la vente des biens nationaux suite à la confiscation des biens religieux. Par la suite ils furent donnés au Consistoire protestant.

Le nom de ces deux bâtiments seront donnés en souvenir d'anciens temples portant ces noms et démolis en 1686 pour le Grand Temple et en 1674 pour le Petit Temple, ils étaient situés sur d'autres emplacements.

- Chaleur torride cet été là à Nîmes, le 29 juillet à trois heures de l'après midi le thermomètre marqua 39,2° à l'ombre.

- Le dimanche 29 août arrive à Nîmes un nouveau lustre commandé par la municipalité Duplan, ce lustre construit par une société parisienne avait au cours du transport reçu des avaries assez graves, et de plus il présentait des vices de fabrication. La dorure notamment dut être complètement refaite, il sera inauguré au début de l'année suivante en 1858.

Ce lustre était prévu pour utiliser le gaz comme énergie, il remplaçait un ancien lustre qui fonctionnait au pétrole, la tradition orale laisse entendre qu'il était précédemment installé dans le théâtre des Casernes.

Le lustre de 1858 sera adapté à l'électricité par un artisan nîmois, M. Lecques. Il éclairera la salle jusqu'à l'incendie de 1952.

En 1858, on créa le square de la Couronne, sur l'emplacement d'un ancien cimetière désaffecté en 1789.

- C'est dans la nuit du 24 au 25 janvier que Laurent, astronome amateur nîmois, découvre la Planète Némausa, à partir de l'observatoire de Benjamin Valz, situé à Nîmes, 32, rue de l'Agau. (*actuellement rue Nationale*)

- La même année, le Conseil municipal prit une délibération concernant les vieilles rues. Un de ces projets prévoyait le prolongement de la rue Guizot jusqu'à la rue de la Madeleine et en même temps la démolition de la tour de l'Horloge, « *monument peu utile et peu remarquable* » avait-il été dit au cours de cette séance, fort heureusement ce projet ne sera pas entièrement exécuté et la tour restera.

En 1859, premières plantations réalisées sur la première des sept collines de la Cité, le Mont Duplan. Des travaux d'aménagements avaient été au préalable réalisés sur cette colline aride par le maire Jean Duplan.

En 1860, visite à Nîmes de la grande duchesse Hélène Paulowna, sœur du grand duc Michel de Russie. La princesse arriva le samedi 28 juillet et descendit à l'hôtel du Luxembourg (*à cette époque le plus prestigieux hôtel de la ville, il était situé à l'esplanade à gauche de l'église Ste Perpétue, il sera démoli en 1954 et remplacé par l'immeuble du même nom.*), elle fut reçut à la gare par les autorités et voulut voir les arènes animées par un spectacle. Une course de taureaux fut organisée.

- Origine du 30, par la création du département des Alpes Maritimes (06) suite au rattachement à la France du Comté de Nice en 1860 le Gard deviendra le trentième département, il était jusque là, le 29ème. L'annuaire du Département du Gard de 1853 classait le Gard comme 29ème département. Il n'y avait à l'époque que le département des Basses Alpes (04), et celui des Hautes Alpes (05), l'Ardèche étant le 06 département Français, et le Gard le 29ème.

1861, c'est cette année là que Casimir Pujol fonde le Casino appelé Théâtre d'été. Situé sur le Boulevard du Viaduc (*actuel Boulevard Sergent-Triaire à l'emplacement du bar le Casino*), en été il prenait le relais du grand théâtre, ouverture de mai à septembre. Son programme souvent léger, était qualifié par certains chroniqueurs de l'époque, « *d'une moralité plutôt douteuse* » mais il savait aussi être d'un bon niveau avec une programmation s'appuyant sur les oeuvres de Georges Bizet, Edmon Audran, Robert Planquette, Jacques Offenbach, Giacomo Meyerbeer ...

Il fonctionnera jusqu'après la guerre de 14-18.

En 1862, on créa le square Antonin sur la voûte d'un ancien lavoir couvert réalisé en 1843 sur l'emplacement d'un ancien abreuvoir. Son ornementation est due à M. Revoit, architecte, et la grille extérieure en fer forgé est l'oeuvre de M. Marius Nicolas, serrurier à Nîmes. Le jour de l'inauguration on jouât « *Némausa* » la cantate de Ferdinand Poise.

Au moyen Age le "*bain des Juives*" aurait été à cet emplacement.

Le 13 février 1864, le maire Fortuné Paradan avec son Conseil décident d'ériger une statue en marbre blanc de carrare représentant Antonin. Due au ciseau de M. Bosc sculpteur nîmois, elle sera mise en place le 8 octobre 1874, sous l'administration du maire Adolphe Blanchard. Le piédestal porte sur la face principale l'inscription suivante : **IMP. CAES. T. AEIIO. ADRIANO. ANTONJNO. - NEM. ORVNDO.** avec ces vers de Jean Reboul, poète nîmois : Le Nimois est à demi Romain - Sa ville fut aussi la ville aux sept collines - Un beau soleil y luit sur de grandes ruines - Et l'un de ses enfants se nommait Antonin. Sur la façade opposée, se trouve cette inscription : **SENATVS POPVLVSQVE NEMAVSENSIS.**

En 1863, on agrandit là place Belle Croix par la démolition de vieilles maisons situées à l'entrée de la rue Curaterie.

- La même année on commença la construction du nouvel hôpital, appelé « *Hospice de l'Humanité* », au chemin d'Uzès ; il fut terminé en 1874.

En 1864, s'éteignit le poète Jean Reboul, après avoir fait des études d'Avoué, il dut y renoncer pour faire face à des charges toujours croissante, il devint "*le boulanger*" de la rue qui portera son nom en 1865. En 1867, un monument fut érigé au jardin de la Fontaine et un médaillon fut posé sur la façade de sa maison natale où il vécut jusqu'à sa mort. Elle est située à l'angle des rues "*Jean Reboul*" et "*Trois Maures*".

- Jules Rostain sera directeur des Arènes de 1864 à 1871, ce fut une période faste pour les spectacles et pleine d'innovations. En 1864, il donnera 14 courses de taureaux, à la fin de l'année il met en place des abonnements pour l'année suivante. En 1867 les courses landaises furent très en honneur, il fut en outre donné un grand festival musical et orphéonique. En 1868, chaque course comprit une loterie gratuite, en prenant son billet, chaque spectateur recevait un billet de loterie, laquelle était tirée à la fin du spectacle et le 26 juillet, pour la première fois, dans les Arènes, on tira un feu d'artifice. En 1869, on vit un matador Beaucairois monté sur un vélo. En 1870 deux mises à mort furent données au bénéfice des soldats de l'Armée du Rhin et aux épouses et mères des mobilisés. En 1871, eurent lieu deux grandes représentations théâtrales. Le 24 septembre, au cours d'une course libre, un énorme tonneau de bière, robinet ouvert, fut mis au milieu de la piste, à la disposition des courageux aficionados.

En 1865, on créa une chapelle de secours, rue Thierry, devenue, en 1878, la nouvelle paroisse de Saint-François.

- Avec l'accroissement de la population, les périodes d'été avec la sécheresse, forcent la municipalité à trouver de nouveaux approvisionnements d'eau.

Il est décidé de faire appel à un géologue, Emilien Dumas. Sur ses conseils il est

décidé de faire un forage sur le chemin de la Tour-de-L'Evêque, à environ 500 mètres du viaduc de Chemin de fer. On chargea M. Prunier, ingénieur civil de réaliser ce travail. Ces travaux se firent du 15 juillet au 10 novembre. Arrivé à la profondeur de 40 mètres, on trouva de l'eau mais pas de nappes jaillissantes comme espéré. On réalisa alors qu'il fallait installer des machines élévatoires fort coûteuses, « *le puits Prunier* » et au cours des travaux un éboulement coûta la vie à deux ouvriers, ce projet fut abandonné en 1868.

- A cette époque se tenait encore sur l'Esplanade, à la fin du mois de septembre, la foire aux ânes. Les chemins de fer lui avait fait perdre beaucoup de son importance; cependant elle avait tout de même conservé son caractère pittoresque, que M. Pastelot avec sa gravure a parfaitement rendu, avec les ânes que les marchands font mouvoir dans tous les sens, les cabarets en plein vent, les luttes continuellement engagées entre deux âniers. C'est un bruit, un mouvement, un entrain dont il est difficile de se faire une idée quand on n'a pas vécu dans les villes du midi, où tout se passe en plein air.

Vers les années 1840, il y avait encore à Nîmes, ce que l'on appelait « *la poste aux ânes.* » C'était un service de locomotion spécial, employé par les pauvres gens, hommes et femmes, qui se rendaient soit à Montpellier, soit à Alès, soit à Avignon. On prenait un âne sur l'Esplanade, et l'on allait au gré du capricieux animal sur la route jusqu'au prochain relais; là on changeait de bête, et on continuait son voyage.

En 1866, les vieilles maisons de l'Isle-de-l'Orange, situées devant les Casernes, furent démolies pour faire place à la nouvelle église Saint Baudile.

Ce projet avait fait l'objet d'un concours en 1860, l'architecte nîmois Henry Espérandieu dont on doit Notre Dame de la Garde à Marseille, sera écarté, " *nul n'est prophète en son pays* ", au profit de Mondet architecte de Bordeaux.

Henry Espérandieu était l'inspecteur des travaux de l'église Saint-Paul à Nîmes sous la direction de Questel.

Toutefois deux artistes locaux participeront à cet ouvrage, les deux anges de la façade seront réalisés par Léopold Morice et la statue de St Baudile par un autre sculpteur nîmois Auguste Bocs. Le chantier ayant pris du retard suite à des négociations avec le ministère de la guerre qui avait des vues sur ce terrain situé en face des casernes, les travaux ne commencèrent qu'en 1867.

L'église sera consacrée par le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, primat des Gaules, le 28 novembre 1877.

La Maîtrise de la Cathédrale exécutera la belle et difficile messe de Weber. Le Credo du plainchant a été alternativement chanté par la foule et par une magnifique voie de soprano.

L'Orgue d'accompagnement était tenu par M. Bellivier, le maître de chapelle de la Cathédrale, et M. Pellet inaugurerait, avec son jeu savant et sympathique, les grandes orgues, qui sont l'œuvre de Vincent Cavallé-Coll.

« Les Orgues Cavallé-Coll - A l'origine un facteur d'orgues de Toulouse Joseph Cavallé (1700-1767). C'est lui qui formera le fils de son frère Jean-Pierre Cavallé (1743-1809), qui épousera en première noce une native de Barcelone, Françoise Coll.

Jean Pierre Cavallé (Cavallès dans certains écrit) aura 5 enfants, c'est le second, Dominique Cavallé-Coll (1771-1862) qui fondera la réputée dynastie des facteurs d'orgues.

Dominique, comme son père facteur d'Orgues du roi d'Espagne, sera partagé entre ses deux patries, la France et l'Espagne.

Ces deux enfants Vincent et Aristide perpétueront le métier.

Vincent (1808-1886) aura une vie plus ou moins dissolue, il s'éloignera de l'entreprise familiale. Après son deuxième mariage il viendra habiter Nîmes de 1864 à 1883, où il pratiquera son métier de facteur d'orgue. C'est lui qui réalisera les grandes orgues de St Baudile.

Son frère cadet Aristide, (1811-1899) donnera une dimension Européenne à la petite entreprise familiale, par l'étude et le perfectionnement de la mécanique et de l'acoustique, il créera des instruments qui sont parvenus à un niveau inégalé encore de nos jours. »

- Démolition de la plateforme, son emplacement est situé à l'ouest du canal de la fontaine. Tout à côté, un riche particulier, M. Noguier construira un hôpital protestant, qui deviendra plus tard "*la Maison de Santé Protestante*".

Lors des travaux de terrassement les ouvriers ont découvert une mosaïque antique d'une grande richesse, de 3,37m par 2,75m. Cette mosaïque a été retrouvée protégée par des planches et des pierres, L'ingénieur Maréchal l'avait sans doute mise à jour lors de ses grands travaux des quais et canaux de la Fontaine, et avait dû la protéger avant de la recouvrir de terre.

- Fin des travaux de couverture du Vistre, rue Roussy, depuis la rue Pradier jusqu'au de là des ponts de chemin de fer.

Origine des eaux de la Fontaine :

Grâce aux explorations par pompage de la Fontaine de Nîmes par les spéléologues nîmois qui ont débutées en 1966, des études sur l'origine des eaux de la source vont se succéder ; Elles permettront de délimiter un bassin d'alimentation d'environ 50 km² qui s'inscrit entièrement dans la garrigue nîmoise, à l'ouest et au nord de la ville. Il comprend dans sa plus grande partie le bassin des Lauzières.

Ensuite, le canal de la fontaine devient l'Agau, actuellement recouvert dans sa totalité, il s'écoule ensuite dans le Vistre de Nîmes.

En 1867, exposition universelle à Paris. Toutes les industries françaises se donnèrent rendez-vous au caravanseraïl ; Nîmes y était grandement représenté. La médaille d'or fut remportée par deux maisons : Arnaud-Gaidan et Cie et Flaissier frères. Les maisons Clément Gravier, Samuel Guérin, Germain et fils, P. Pallier, remportèrent chacune une médaille d'argent ; et neuf médailles de bronze furent également distribuées parmi les industriels nîmois.

- Cette année là, Auguste Fabre, élu maire de Nîmes le 26 août 1865 sera appelé aux fonctions de procureur général à Pau par décret impérial. Son adjoint Gaston Balmelle, fera fonction de Maire à partir du mois de décembre 1867, et cela jusqu'à sa propre élection le 20 février 1869.

En 1868, le 2 janvier, décès du docteur Fontaines, pendant plus de trente années le docteur avait été le médecin en chef des hospices de Nîmes. Particulièrement frappé de l'état défectueux dans lequel se trouvaient plusieurs des vieilles salles de l'Hôtel Dieu, réservées aux femmes malades.

Il laissa 40 000 francs pour reconstruire le pavillon tombant de vétusté et qui portera pendant un temps sur son fronton cette inscription : « *Pavillon du docteur Fontaines* ».

Ce pavillon est situé à l'entrée de l'Hôtel-Dieu (*Foyer Maurice Albaric*) qui fait face au carrefour déterminé par les rues Porte-de-France, Jean Reboul et Hôtel-Dieu

- Le 28 février 1868, la municipalité vote les fonds pour la construction d'un marché couvert place du chapitre. A cette époque la place du chapitre et la place Belle-Croix

sont reliées par une galerie spacieuse, les hautes et fraîches voûtes de la poissonnerie, (*héritées de l'ancienne chapelle des Pénitents Blancs*), percées au nord et au sud, sont constamment traversées par de forts courants d'air qui l'assainissent et la purifient, et les deux places sur lesquelles elle débouche sont marquées en quelques sortes pour être le rendez-vous normal des vendeurs et leurs chalands...

- Au mois de juin, la sécheresse sévit, Paulin Talabot, patron du chemin de fer, laissera un libre accès aux lessiveuses qui pourront aller laver leur linge gratuitement à Beaucaire. L'attitude de Talabot était-elle purement électoraliste ? Elu du Conseil général il savait qu'il allait remettre en jeu son mandat. Mais dans sa tête il devait tout de même jubiler, si son projet d'adduction d'eau du Rhône de 1837, avait été adopté, Nîmes n'en serait pas là, l'avenir lui donnât raison, mais les électeurs ingrats sanctionneront tout de même ce visionnaire surdoué. Cette sécheresse sera suivit en septembre d'inondations. Les cadereaux d'Uzès et d'Alès subirent une crue formidable, deux enfants périrent noyés.

- L'avenue Feuchère nouvellement aménagée bute sur la gare, les quartiers situés côté Sud se développent.

Pour assurer une continuité, la municipalité décide, avec l'accord de Talabot, d'ouvrir 5 arcades de la gare dans l'axe de l'avenue Feuchère, et, dans son prolongement, construire un boulevard (*route d'Arles*).

Le projet de la route d'Arles est réalisé, on couvre le Vistre jusqu'au moulin Rey, mais en 1870 « *dans cette ville de Nîmes* », Talabot, sera exclu du Conseil Général.

Déçu, il sanctionnera la ville en retirant ses ateliers de réparation (*P.L.M.*) pour les installer à Arles et ne donnera pas suite au projet d'ouverture de la gare.

La municipalité se contentera de contourner cet édifice, elle décide alors, la construction de deux nouvelles rues, qui forment ainsi « *le triangle de la gare* ».

- On dénombrait à Nîmes, en 1868, une population s'élevant pour la ville proprement dite de 53323 habitants à laquelle il faut ajouter les 2400 habitants des banlieues, métairies, Courbessac, St Césaire, soit en tout 55723 habitants. Avec la garnison, les élèves des différents pensionnats, hôpitaux, détenus... le chiffre de la population s'élevait alors à 60720. La répartition par religion étant de 43732 catholiques, 16183 protestants, 314 israélites et 11 individus appartenants à différents cultes.

Au début du XIXe siècle nous trouvons les chiffres officiels suivants : En 1801, 38800 habitants ; 1811, 37721 ; 1821, 39068 ; 1831, 41266 ; 1834, 42720 ; 1836, 43036 ; 1841, 44657 ; 1846, 49442 ; 1851, 53649 ; 1856, 54293 ; 1864, 57429 ; 1866, 60240.

A l'époque romaine au moment de sa plus grande splendeur Nîmes comptait environ 30000 habitants. En 1384, il y avait seulement 400 feux, il faut compter 4 ou 5 personnes par feu, ce qui fait environ 1800 personnes.

En 1869, la Municipalité ayant approuvé les traités passés avec M. Dumont, ingénieur, pour amener de Comps à Nîmes les eaux nécessaires à l'alimentation en eau potable de la ville, les travaux d'adduction furent aussitôt entrepris ; le 6 septembre 1871, pour la première fois, les eaux du Rhône purent couler dans la ville.

- La société, dite des Eaux de Nîmes, concessionnaire d'une dérivation des eaux du Rhône à prendre au Pouzin, fit ouvrir au pied du Mont Duplan, une galerie dans la roche calcaire, sur une longueur de huit à dix mètres, pour l'adduction des eaux

destinées à l'alimentation de la ville. Ce souterrain aboutissait à un réservoir creusé dans les terrains d'un ancien cimetière, de là partait une conduite de distribution. Le projet sera abandonné, la galerie et le réservoir seront comblés vers 1883, avec les remblais du chantier des halles centrales et du percement des nouvelles rues.

En 1870, l'Empire ayant autorisé le chant "la Marseillaise" de Rouget de l'Isle, il sera interprété dans la salle du Viaduc (boulevard Sergent-Triaire) le samedi 20 et le dimanche 21 juillet par M. Martin, baryton du grand théâtre.

- Le 16 avril 1870, un arrêté du ministre des Beaux-Arts, prescrivait qu'une inscription serait gravée à l'extérieur des Arènes pour rappeler sa restauration, à peu près terminée.

« *Sous le règne de Napoléon III - Les arcades extérieures, les gradins et - podium de cet amphithéâtre - ont été restaurés aux frais de l'Etat et - de la ville de Nîmes - sous la Direction de la commission des - Monuments Historiques - Henry Revoil, Architecte - MDCCCLXV A MDCCCLXX* »

Cette inscription est toujours visible, elle se trouve placée du côté du Palais de Justice (à côté des restes de la chapelle St Martin), sur un des garde-fous restaurés des arcades du 1er étage.

Elle sera stupidement mutilée lors des événements de septembre 1870, à la chute de l'Empire.

- La capitulation de Sedan du 2 septembre est connue à Nîmes le 4 au matin, suite à une dépêche télégraphique, et y provoque la plus grande consternation. Le lendemain, des groupes de manifestants se formèrent et allèrent protester à la mairie, où ils trouvèrent les portes fermées et des piquets de garde. Pour les calmer on leur livra un buste en bronze de l'Empereur, les manifestants l'attachèrent à une corde, puis après l'avoir traîné par les rues, allèrent le jeter dans le creux de la Fontaine. Ce buste sera retrouvé par des spéléo lors de l'exploration de 1957.

Lors de la manifestation du lundi 5 septembre, une commission républicaine formée par le garde-général Clément, juché en haut de la manutention militaire (*sur l'emplacement de l'actuel Hôtel Atria*) proclame la troisième république face à la foule nîmoise. Par la suite le garde-général sera révoqué par M. Ali Margarot.

- L'hiver de 1870 fut un des plus rigoureux, -10 degrés la nuit de Noël, et -14 début janvier 1871, presque tous les oliviers furent gelés.

Suite à la débâcle des armées impériales les militaires rentraient chez eux. Certains traversaient l'Aigoual pour couper court, malheur leur en prit, les loups affamés, attirés par les odeurs des blessures n'hésitaient pas à attaquer les hommes isolés.

- En fin d'année épidémie de la petite vérole, 115 victimes rien qu'en décembre. Le maire de Nîmes, Auguste Démians, sera emporté par cette terrible maladie le 24 janvier de l'année suivante, son premier adjoint Perrier de Bouillargues assurera provisoirement la fonction de maire.

En 1871, le boulevard du Cours Neuf, (*Jean-Jaurès*), amorcé lors de la création du jardin de la Fontaine, prolongé ensuite jusqu'au premier rond-point (place Jules-Guesde), et prolongé en 1866 jusqu'au second rond-point (place Séverine), fut terminé jusqu'au chemin de fer de Montpellier.

En 1872, dénombrement de la population, permettant d'apprécier son accroissement. La population normale intra-muros comprenait 55448 habitants, la population éparse y compris les hameaux était de 2374 habitants, la population flottante s'élevait à 4572 habitants, soit au total 62394 habitants.

Classement par religions : 46055 catholiques, 15889 protestants, 379 juifs et 71 personnes appartenant à différents cultes.

- Au cours de cette année (1872), agrandissement et restauration de l'oratoire de St Baudile situé aux Trois-Fontaines.

L'historien Ménard nous apprend qu'au mois de décembre 1479, une chapelle fut construite aux Trois-Fontaines, et que les Consuls de la ville se firent un honneur de la couvrir. Traditionnellement, avant d'entrer en charge ces derniers se rendaient sur le lieu que " *le martyr avait arrosé de son sang* ", pour lui faire hommage de la dignité dont ils venaient d'être revêtus.

Plus tard un ermitage y fut fondé. La révolution détruisit ce sanctuaire ; il n'en resta que la voûte qui recouvrait la source. Cette voûte a été réparée et agrandie; Elle sera inaugurée le 20 mai 1872. « *A cette occasion l'abbé Azaïs, aumônier du Lycée, fit paraître une étude intitulée, St Baudile et son culte, dans ce document il donne pour source, une monographie sur St Baudile, publiée en 1838, du chanoine Benoît Mathon, ancien curé de la paroisse St Baudile et frère d'un ancêtre de l'auteur de ces pages.* »,

On voit, dans un enfoncement du mur latéral de l'oratoire, un tombeau chrétien en marbre blanc, dont les sculptures offrent un vif intérêt. D'après Ménard, ce sarcophage, dont la date peut remonter au IV^e siècle, se trouvait sous le vestibule de l'église des Augustins. Retrouvé plus tard dans une maison du chemin de Sauve, il a été transporté dans la chapelle de l'oratoire par les soins de Mgr de Cabrières, évêque et futur Cardinal de Montpellier.

- Achèvement des travaux d'adduction d'eau de la ville de Nîmes. Le 23 août 1871, les machines du Creuzot, avaient enfin refoulé les eaux du Rhône jusqu'au mas Pagès. Le mercredi 6 septembre le réservoir de la porte d'Alès s'emplissait.

Historique : En 1868, Aristide Dumont, Ingénieur des Ponts et Chaussées, proposait son grand projet de pompage la nappe des eaux alluviales du Rhône. Il fut voté le 7 août 1868. Il comportait depuis Comps, l'amenée des eaux captées dans une galerie filtrante pour une population de 60000 habitants, soit un volume de 15000 m³ par jour, on construisit aussi le bassin réservoir de la Porte d'Alès, pouvant contenir quatre mille mètres cubes d'eau.

Le réservoir de la porte d'Alès ne suffisant plus on décide d'en construire un autre, 1875, dans la rue Bonfa, le radié du nouveau réservoir est à 63,30m du niveau de la mer, celui de la porte d'Alès est à 56,55m. Cette surélévation du niveau de l'eau permettait d'alimenter une plus grande partie des quartiers élevés de la ville. Elle a en particulier facilité l'établissement du service des eaux dans le quartier de la croix de fer. En 1902, on posera une canalisation de 900 mmm de diamètre dite *Bonna*, d'une longueur de 23 km.

Ce n'est qu'en 1877 que St Césaire et le hameau de Courbessac recevront l'eau du Rhône, un lavoir sera construit à Courbessac dans la foulée.

- Le 4 septembre, les républicains voulurent fêter à leur manière le second anniversaire de la proclamation de la troisième République. Une foule compacte de

près de 5000 personnes se répandit sur la Placette et dans les rues adjacentes. Tout ce monde avait arboré des cocardes, des cravates et des ceintures rouges et pour mieux marquer le sens de cette manifestation, des bustes de la République, coiffés de bonnet phrygien avaient été placés sur les fenêtres. Des farandoles s'organisèrent pendant que des banquets réunissaient un grand nombre de convives, au milieu de chants révolutionnaires.

Le Maire royaliste, Adolphe Blanchard, ayant fait afficher un arrêté interdisant toutes manifestations ce jour là, le préfet envoya sur les lieux un détachement de gendarmes à cheval et un fort peloton d'infanterie qui vint prêter main-forte à la police. Selon les chroniqueurs de l'époque les forces de l'ordre furent bien accueillies au premier contact, les choses se dégradèrent rapidement lorsque les manifestants réalisèrent qu'elles étaient chargées de disperser leur manifestation.

Tout cela dégénèrera en un affrontement dont les divers commentaires de l'époque, orientés et non objectifs, ne peuvent être retenus comme renseignements fiables.

Toutefois, le parti légitimiste du maire royaliste Blanchard, perdra toute sa crédibilité dans cette affaire à la lecture de l'histoire en remettant, quelques jours plus tard, un manifeste au roi... le Comte de Chambord, désigné comme " *le régénérateur de la patrie* ".

Ce manifeste recouvert de bleu de France, orné de la couronne royale ainsi que les armes de la ville de Nîmes, avait ses ornements en relief, en argent massif.

Pour les lecteurs qui n'auraient pas bien suivi la chronologie des événements, nous étions en République depuis 2 ans...

- Le 30 décembre 1872, le reste des bâtiments qui constituaient la caserne de gendarmerie de la porte Auguste sera vendu à Samuel Guérin, par la suite, il restaurera ce bâtiment et construira le fameux passage qui porte son nom. Ce personnage avait acquis en 1865 un bâtiment prestigieux, le Château-Fadèse. M. Samuel Guérin possédait une importante usine de lacets dans la rue St Mathieu.

En 1873, le 13 mai, inauguration de la ligne de chemin de fer Nîmes à Aigues-Mortes, ce n'est qu'en 1908 que la gare du Grau du Roi, alors terminus de la ligne sera réalisé et placé en entier sur l'étang du Repausset. Etant donné la nature vaseuse du sol ses fondations seront réalisées sur pilotis en béton.

- Un arrêté du 17 juin du maire Adolphe Blanchard : « *Les filles, publiques dites isolées ne pourront à l'avenir se loger au rez-de-chaussée et devront occuper les étages supérieurs des maisons qu'elles auront choisi pour leur habitation. Elles devront exclusivement s'établir dans les rues Florian et du Cerisier, avec interdiction de prendre vu sur les rues Saint-Laurent et Isabelle.* ». Précédemment, les arrêtés du 30 octobre 1839 et du 12 mars 1872, défendaient aux filles publiques de se montrer sur leurs portes.

- Le 9 août, en moins de 20 mn, Nîmes et la partie sud de son arrondissement, depuis Caveirac jusqu'à Redessan sur une largeur de trois kilomètres, fut dévasté par un terrible orage de grêle accompagné de vents violents. Toutes les récoltes furent anéantis, les arbres de la ville en souffrirent énormément, les baraques de la foire furent renversées, les balustrades de pierres qui environnent l'Esplanade furent couchées, la presque totalité des vitrages de la gare fut brisée, soit plus de 3000. La cheminée de la brasserie de la Fontaine fut renversée et la serre de la préfecture complètement détruite.

- Découverte en octobre 1873, d'une statue antique horriblement mutilée, brisée en cent trois morceaux. Un sculpteur, M. Prosper Maurin, les dégagés et les juxtaposa avec art. Il reconstitua la statue l'on baptisa alors " *la Vénus de Nîmes* ". Elle fut exposée pendant très longtemps au musée de la maison Carrée, actuellement elle se trouve dans le cloître de l'ancien collège des Jésuites. (*musée d'archéologie*)

- Une annonce de l'*Officiel* du 23 décembre 1873, fit un gros effet dans la communauté catholique nîmoise, le Président de la République nommait M. l'abbé de Cabrières, chanoine titulaire et vicaire général honoraire de Nîmes, à l'évêché de Montpellier, en remplacement de Mgr Le courtier. Le nouvel évêque prêchera pour la première fois dans la Cathédrale de Montpellier le 11 février 1874.

Le 28 octobre 1911, l'évêque de Montpellier se trouvant au château familial à Cabrières, recevait du cardinal secrétaire d'Etat, *Mgr Merry del Val*, une lettre lui annonçant que Pie X venait de le désigner pour la prochaine promotion cardinalice.

Le *Cardinal de Cabrières* décèdera le 21 décembre 1921, des suites d'une congestion pulmonaire.

En 1874, le 12 septembre, décès de François-Pierre Guillaume Guizot, né à Nîmes le 4 octobre 1787. Dès l'âge de sept il eut la douleur de perdre son père, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 8 avril 1794, il se réfugia à Genève, où il commença ses études, en 1805 il vint à Paris faire son droit.

Sous le règne de Louis Philippe il fut tout à tour ministre de l'instruction Publique, de l'intérieur et enfin aux affaires étrangères.

Il fut à l'origine de la loi qui porte son nom, loi Guizot du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire, qui donne obligation aux communes d'avoir une école primaire élémentaire et aux départements une école normale.

- Destiné aux militaires, la ville offre un terrain de quatorze hectares, compris entre l'Hospice d'humanité, la route d'Uzès et la voie ferrée, un champ de tir d'une longueur de dix kilomètres dans les garrigues pour l'artillerie, un champ de manœuvre d'une contenance de quarante-cinq à cinquante hectares situé entre la route d'Avignon et le chemin de Courbessac. La ville s'engageait en outre à loger provisoirement les hommes et les chevaux de la brigade d'infanterie dans les bâtiments de l'ancien hôpital et la caserne des passagers.

Par décision du 9 mai 1919, la municipalité décide d'emménager à Nîmes un centre d'aviation Postale en remplacement du terrain de Pujaut, on choisit pour cela le terrain situé à Courbessac et servant de manœuvre à l'artillerie depuis 1874.

" En ce qui concerne le terrain de Pujaut son organisation temporaire est la conséquence de la liaison postale organisée par le Ministre des Postes et Télégraphes entre Nice et Avignon, (seul arrêt régional des trains rapides Paris Marseille) il s'agit donc d'une installation provisoire et non celle d'un aéroport important. Ce terrain est considéré au point de vue du réseau général comme point d'atterrissage de force majeure. "

L'artillerie cédera à l'aéronautique le champ de manœuvres de Courbessac d'une superficie de 45 hectares, le nouveau champ de manœuvres choisi pour l'artillerie aura une surface de 67 hectares.

L'aérogare sera réalisée à partir du 30 juillet 1919 et le 19 septembre il sera mis à la disposition de la navigation aérienne.

Les 25 et 26 décembre 1920, un premier meeting aérien aura lieu sur le terrain

d'aviation de Courbessac, l'aviateur Gibert exécutera sur un monoplan Blériot ses premiers exercices.

Au fil des années deux écoles se développeront, elles formeront des pilotes et des mécaniciens. En 1926, elle deviendra l'école auxiliaire de pilotage N° 19.

Dès la fin de 1942, la Base est occupée par l'armée allemande avec un *Ergänzungsgruppe*, (*regroupement de personnel*) en 1943 le général Allemand Student dirige un groupe d'entraînement de parachutistes, la base devient alors une école de pilotage ainsi qu'une école de parachutistes. De 1954 à 1964 Courbessac deviendra la base école 726, destinée à la formation initiale des sous-officiers de l'Armée de l'Air.

Par la suite, le 1er avril 1965 est créé sur la base de Nîmes, une unité à vocation particulière pour revaloriser la fonction du fusiliers de l'Air en formant les cadres d'active et les militaires du rang de tous les Escadrons de Protection des bases FAS. Fermeture, en 1996, du centre formation.

Après deux ans de fermeture de la Base de Nîmes Courbessac, création d'une Ecole nationale de Police suite à un arrêté du ministère de l'intérieur en date du 16 juillet 1998, cette école n'occupera que la partie située au nord de la route d'Avignon.

- En juillet, un groupe de citoyens décide de créer un stand de tir à Nîmes. Ce stand fut établi dans la plaine, sur le chemin du moulin Raspail.

Cette activité de tir à l'arbalète de la jeunesse nîmoise remonte au XIVe siècle. Etait organisé alors, le jeu du *Papegaï*. Il avait lieu toutes les années et le vainqueur était proclamé roi des arbalétriers et jouissait de certaines immunités. Nous retrouvons des références sur ce jeu datées de 1362, par la suite Henri IV, accorda en 1604 des lettres patentes pour sa continuation et les Consuls décidèrent qu'à l'avenir, celui qui serait *roi du Papegaï* jouirait, pendant toute l'année de sa royauté, de l'exemption entière de la taille.

Cette fête se passait sur la place aux herbes, le premier dimanche de mai. Après des éliminatoires huit arbalétriers se préparent à l'épreuve. Un coq (*lou gaï*) en bois peint en vert est dressé sur un mai, l'oiseau tel une girouette pivote au grés du vent. Les champions doivent, l'un après l'autre, tirer une flèche, il peut y avoir plusieurs tours, le premier qui touche la cible en la projetant au ciel est sacré *roi du Papegaï* pour l'année.

En 1875, décision de percer la rue de la Banque, de la rue Guizot à la place de la Maison Carrée. Les travaux seront terminés en 1878. Elle s'appelait ainsi depuis la construction de la Banque de France, en 1856, sur la place de l'horloge. En 1900, elle sera dénommée rue du Général Perrier.

« *On doit au général François Perrier, président du Conseil Général du Gard, l'organisation de l'Observatoire géodésique de Montsouris et celle d'un Observatoire météorologique sur le dôme de l'Aigoual, montagne qui domine sa ville natale, Valleraugue.* »

- Le 26 février le conservateur du musée, *Numa Boucoiran*, prit possession de la collection Gower, 385 tableaux et 17 objets d'art, tout cela fut entreposé dans la chapelle de l'ancien Hôpital Général du cours St Antoine (*Victor Hugo*). Il est décidé de transformer cet ancien Hôpital d'Humanité en Palais des Arts, avec une bibliothèque, un musée, une Ecole de Dessin, une Ecole de Musique, on y adjoindrait aussi le Mont de Piété, le Conseil des Prudhommes, le prétoire des juges de paix ainsi qu'une salle pour l'Académie.

Des travaux, confiés à l'architecte A; Granon, furent entrepris, la bibliothèque fut installée en 1877 et le musée en 1880.

- Le 3 mars 1875, l'Opéra Comique représentera pour la première fois " Carmen " de Bizet, d'après la nouvelle de Mérimée. C'est en 1876 que fut levée l'interdiction qui pesait sur " *Les Huguenots* ", Opéra en cinq actes de Meyerbeer, il sera joué peu après.

En 1876, un décret autorisa la construction des Quartiers d'Artillerie, au chemin d'Uzès, pour le logement de deux régiments.

- Lors de la séance du 30 mai 1876, le Conseil Municipal et son maire Adolphe Blanchard, adoptent un projet de restauration de la cathédrale. Le devis s'élève à 400000 frs. A cet effet la ville, inscrit à son budget une somme annuelle de 50000 frs pendant 6 années.

A son arrivé à l'évêché, l'année précédente, Mgr Nicolas-François Besson fut frappé de l'état de dénuement de l'édifice. Sa première préoccupation fut sinon de reconstruire, du moins de restaurer le monument en restituant son ancien caractère roman. Dans sa pensée, ce n'était pas seulement l'intérieur mais aussi l'extérieur qui devaient être rétabli.

Profondément pénétré des choses de l'art chrétien, il avait dès sa première tournée pastorale remarqué le peu de soins que les architectes avaient pris, dans les travaux religieux dont ils avaient été chargés, de se conformer à la pureté du style et de l'art ; et au moment où il s'occupait de la restauration de la cathédrale de Nîmes, il publiait une ordonnance relative à la conservation des monuments religieux, dite commission de l'art chrétien. Cette commission se composait de MM. Gareiso, chanoine; Veissière, chanoine ; l'abbé Boissin, curé d'Alais ; l'abbé Delacroix, curé de Bagnols ; l'abbé Azaïs, aumônier du Lycée ; l'abbé Carrière, curé de Saint-André-de-Valborgne ; l'abbé Blanc, curé de Domazan ; l'abbé Goiffon, archiviste de l'Evêché ; l'abbé Carie, aumônier de l'école normale; l'abbé Jules Martin, professeur à Sommières ; Révoil, architecte diocésain; Germer-Durand, bibliothécaire de la ville; de Lamothe, archiviste départemental ; Lenthéric, ingénieur des ponts et chaussées Melchior Doze, directeur de l'école de dessin ; de Cray ; le comte Armand de Pontmartin ; Domergue, à Beaucaire ; Charvet, à Alais ; Lionel d'Albiousse ; Bruguier-Roure fils, à Pont-Saint-Esprit.

Mais ce sera seulement le cœur de l'édifice, qui sera repris depuis ses fondations, sous direction de l'architecte diocésain Henry Révoil.

La consécration de ces travaux aura lieu en présence de Mgr Besson le 26 octobre 1882.

- Le Conseil municipal décide, le 7 novembre 1876, que les deux compagnies de Sapeurs Pompiers, n'en feront qu'une, l'effectif sera porté à 152 hommes, soit 7 officiers et 145 sous officiers, caporaux, sapeurs, tambour, clairon.

Le vieux matériel sera réformé et remplacé par l'achat de deux pompes neuves type " *sapeur pompier de Paris* ". Elles seront utilisées pour la première fois le 28 avril 1877 sur l'ancienne ferme Pascal à Courbessac.

Un corps de musique de 35 musiciens sera attaché à la compagnie.

Les Sapeurs Pompiers seront logés à la mairie jusqu'en 1926, date de leur transfert à la rue Notre-Dame, où ils resteront jusqu'à la destruction de la caserne par le bombardement du 27 mai 1944.

En 1877, l'évêque de Nîmes Mgr Besson acheta, en son nom personnel, l'église Ste Eugénie (*située rue Ste Eugénie*) à un particulier, ce dernier étant fabricant de billards.

Les travaux de restructurations, de restaurations intérieures, et de reconstruction de la façade actuelle dureront jusqu'à la fin de 1884. Ils sont signés par M. Roy et Poitevin architectes et M. Royan sculpteur.

Vers 1905, à la séparation des biens de l'église et de l'Etat, la chapelle est confisquée et attribuée à la ville de Nîmes. Elle est cependant autorisée à rouvrir au culte à condition de supprimer les dévotions corporatistes (*teinturiers, ferblantiers, rétameurs, maçons...*)

On découvre l'existence de l'église Ste Eugénie, dans le cartulaire du Chapitre de Nîmes, lors d'une donation faite le 23 janvier 956. Cette information fait de Ste Eugénie le plus ancien édifice réservé au culte encore en activité de nos jours.

- Le 1er octobre, le quartier général de la 15eme brigade d'artillerie sera transféré à Nîmes. Le 26 septembre, la musique de l'école d'artillerie fit son entrée solennelle dans la ville, précédant l'état-major du 19 régiment d'artillerie, et le 3 octobre, le général de Montluisant, commandant de la brigade, vint prendre officiellement possession de son poste. En attendant que les travaux du casernement fussent achevés, deux batteries furent désignées pour aller tenir garnison à Uzès.

En 1878, lors de sa séance du 19 août, le Conseil Municipal décide d'abandonner à l'Etat le bâtiment de la manutention, ancien couvent des Capucins, situé à droite de l'église Ste Perpétue, (*actuellement remplacé par l'hôtel Atria*) à la condition qu'il restaure la façade côté Esplanade, cette dernière n'étant plus en harmonie avec les deux bâtiments qui se trouvent à sa gauche. Ces derniers, l'hôtel du Luxembourg et l'église Ste Perpétue furent tous deux dessinés par l'architecte Feuchère.

- le 22 février 1778, l'Académie est autorisée par décret à reprendre le nom d'*Académie de Nîmes*. Elle avait été précédemment reconnue établissement d'utilité publique, par un décret du 11 décembre 1871.

Cette institution avait, au XVIIe siècle, pour origine un cercle d'érudits. Il fut appelé communément Académie, c'est au mois d'août 1682 que Louis XIV donna à la compagnie le nom d' "*Académie royale de Nîmes* ".

Supprimée, avec toutes les autres sociétés savantes par le décret du 8 août 1793, l'Académie se reconstitua en l'an IX comme société libre des sciences et des arts, sous le titre de *Lycée du Gard*.

Elle échangea, le 20 floréal an X (*10 mai 1802*), cette dénomination de *Lycée du Gard* contre celle d'*Académie du Gard*.

A la restauration elle prendra le nom d'*Académie royale du Gard*, pour redevenir *Académie du Gard* après 1848 et cela jusqu'en 1878.

Privé de maison à l'époque révolutionnaire (*immeuble de la rue Séguier*) les académiciens nîmois seront hébergés au troisième étage de la Mairie jusqu'en 1912. Une souscription permit de financer l'achat d'un immeuble au 16 de la rue Dorée, qui est encore à ce jour, *l'Hôtel de l'Académie*.

Faute de disponibilité financière la façade resta lépreuse jusqu'en 1966, grâce à la générosité du Marquis de Lordat, la restauration du bâtiment put alors être effectuée. Elle fut confiée à l'entreprise Ritter. Très ancienne entreprise nîmoise qui termina la construction de l'observatoire du mont Aigoual à la fin du XIXe siècle, et qui, plus

récemment dans les années 1990, redonnât toute sa splendeur à l'évêché, rue Guiran.

- Lors de sa séance du 19 août, le Conseil Municipal décide d'abandonner à l'Etat le bâtiment de la manutention, ancien couvent des Capucins, situé à droite de l'église Ste Perpétue, (*actuellement remplacé par l'hôtel Atria*) à la condition qu'il restaure la façade côté Esplanade, cette dernière n'étant plus en harmonie avec les deux bâtiments qui se trouvent à sa gauche. Ces derniers, l'hôtel du Luxembourg et l'église Ste Perpétue furent tous deux dessinés par l'architecte Feuchère.

En 1879, le 11 novembre, le Conseil Municipal vote un crédit de 3000 frs pour les fourneaux économiques, (*les resto du cœur de l'époque*) et organise la distribution gratuite de soupe et de charbon. La couverture financière du Mont de Piété sera augmentée.

En 1880, le maire de Nîmes, depuis la chute de l'empire était Adolphe Blanchard, très bon administrateur mais d'un royalisme qui ne pouvait lui valoir désormais que l'inimitié de la Préfecture. Il eut l'obligeance de fournir lui même un prétexte à sa révocation, le 14 juillet étant déclaré comme Fête Nationale, le maire ainsi que ses adjoints refusent de fêter cet événement. Les foudres préfectorales s'abattirent, ils furent suspendus immédiatement de leurs fonctions, et leurs révocations définitives suivirent.

Ce changement à la tête de l'administration municipale aura d'importantes conséquences sur la vie et le futur urbanisme nîmois, dans les projets retenus par l'équipe Blanchard, les halles centrales devaient se situer entre la place Belle Croix et la place du château, la cathédrale devait voir son côté levant dégagé par la démolition de maisons mitoyennes, ce projet sera gelé, par la suite, en 1897, l'ensemble scolaire Belle Croix, Chapitre sera construit sur cet emplacement, le Palais des Arts, en cours d'installation, disparaîtra au profit d'un Lycée de Garçon.

La nouvelle équipe du maire Margarot, pro gouvernementale, accélèrera la laïcisation des établissements scolaires.

Après dix ans de résistance, la nouvelle administration locale acceptait les règles de la troisième République...

- Le 28 juillet 1880, les premières lignes de Tramways étaient livrées au public. Ces lignes comprenaient en premier lieu : L'avenue Feuchères et le pourtour des boulevards en passant du côté ouest et du côté est de l'Esplanade, en second lieu une ligne partant de l'octroi du chemin de Montpellier et aboutissant en face du quartier d'artillerie. A traction hippomobile à ses débuts, avec 6,544km de long, il atteint près de 12,754 km en 1899, les chevaux avaient alors cédé la place à l'électricité. A partir de 1910 il passera à 19 km 370.

En 1899, mise en service de la centrale électrique des Tramways par la S.A. des tramways de Nîmes à Lyon absorbée vers 1910 par la Cie générale des tramways électriques ; à partir de 1926 le site ne sert plus que de dépôt des tramways et atelier d'entretien. Elle était située, rue des Marronniers, rue Docteur-Calmette et rue de Quatrefages.

C'est en 1947 que le remplacement des Tramways par des trolleybus ou autobus fut envisagé. En final le choix se porta sur les autobus pour des raisons financières.

Dès octobre 1949, cinq premiers autobus furent mis en service sur la ligne " Fontaine-Justice " dont des prolongements permettaient la desserte des hameaux de

St Césaire et de Courbessac.

En octobre 1950 quatre autobus supplémentaires permirent d'équiper la ligne du chalet et de créer un circuit passant par la rue Bonfa qui remplaçait la ligne de la Croix de fer.

En juillet 1951, sept nouveaux autobus faisaient disparaître les derniers Tramways existants.

- Le 20 novembre 1880, un terrible accident de chemin de fer se produisit à la gare de Courbessac. Un train de marchandises chargé de bestiaux, engagé sur la rampe qui remontait à la station du mas de Ponge vit son attelage se rompre au niveau des derniers Wagons. Ceux-ci descendirent avec une rapidité vertigineuse et vinrent se broyer, dans la gare de Courbessac, contre le talus qui sépare, à cet endroit, la ligne du chemin de fer de la route d'Avignon. Il y eut malheureusement deux morts à déplorer.

En 1881, la physionomie d'une partie de l'intérieur de Nîmes allait changer d'aspect par suite de la construction des Halles, inaugurées en 1884, et de l'agrandissement des rues Crémieux et Général Perrier.

- Le 23 février, le conseil municipal décide la laïcisation des écoles primaires. Le 21 avril, une notification aux religieux, enseignants frères et soeurs, de vider sous les quarante huit heures les locaux des écoles communales, ils seront remplacés par des enseignants laïques. Pour maintenir l'enseignement religieux, des écoles libres s'ouvrirent alors rapidement, en juin de la même année des frères établirent une école au couvent des Récollets, dix classes furent installées. Pour permettre d'accueillir tous les élèves, on forma deux sections, une venait le matin l'autre le soir, par la suite d'autres écoles ouvriront, rue Bossuet, rue d'Aquitaine, cette dernière étant transférée rue Enclos-Rey en 1890, une école sera construite rue de l'Agau près des halles (*actuellement rue nationale*) elle ouvrit à la rentrée d'octobre en 1883, une autre école sera construite, en 1895, rue des Chassaintes, face au grand séminaire. Les maîtres seront logés, rue de la Poudrière, dans un ancien établissement scolaire. Les écoles seront gratuites et fonctionneront grâce à des dons.

- Le 12 novembre 1881, décision de construire un lycée de garçon sur l'emplacement du "*Palais des Arts*", l'ancien hospice d'humanité. Pour l'agrandir, les vieilles constructions du faubourg St Antoine furent rasées. La façade de l'architecte Charles Durand sera conservée, les travaux seront terminés en 1887. Il sera construit sur les plans de Feuchères et Randon de Grolier son coût 3200000 frs. Le lycée prendra le nom de l'écrivain nîmois, Alphonse Daudet le 10 juillet 1963. Cet établissement reçut quelques futures personnalités comme professeurs ou élèves, Gaston Doumergue, Président de la République, Gaston Defferre, Ministre et Maire de Marseille, Gaston Boissier de l'Académie Française...

Le musée Lapidaire nouvellement installé dans le Palais des arts retournera à la Maison Carrée. A cette occasion, la Salamandre de François 1er, restaurée par M. Dalgue, sera exposée sur la place, sans protection, elle sera mutilée une nuit par une main criminelle.

- Le Vistre de Nîmes, qui coulait à découvert au quai Roussy, fut recouvert et l'ancien quai transformé en une belle avenue, l'Avenue Carnot. Le lavoir public qui fermait le quai Roussy, du côté de la rue Notre-Dame, fut supprimé pour le plus grand bien de

l'hygiène de ce quartier.

- Achat par la municipalité de l'ancien Théâtre des Variétés situé rue des Chassaintes, afin d'y établir un magasin de décors de théâtre.

En 1882, la municipalité vote un budget de 6500 frs destiné à l'acquisition de maisons place de l'Oratoire, pour y construire une nouvelle école publique. Dans la même séance elle décide de créer un cours supérieur pour les jeunes filles, cette dernière mesure sera fort contestée par les conservateurs qui ne voyaient pas d'un très bon œil l'émancipation intellectuelle des jeunes filles.

- Le 5 février 1882, le Conseil Municipal remet un drapeau au corps des Sapeurs Pompiers de Nîmes, pour services rendus, cette cérémonie a lieu place de l'hôtel de ville. Elle est présidée par le Maire Ali Margarot. L'année suivante, (le 13 février 1883) le Conseil Municipal vote l'achat de 2 pompes à deux roues de la maison Thirion, l'inventaire du 31 décembre 1883, nous donne la composition du matériel affecté aux pompiers : 8 pompes neuves avec avant train, et deux anciennes à 4 roues, dont une reste à demeure à St Césaire. Le 23 septembre la compagnie est armée de fusils Remington, de type Egyptien.

En 1883, le 16 avril, mise en adjudication au rabais de la Construction des halles Centrales, l'affaire sera rondement menée, les travaux seront achevés fin octobre 1884. L'inauguration sera célébrée par le maire Ali Margarot par les fêtes du 9 et 10 novembre. L'adjudication pour la location des places ne se réalisera que le 24 novembre et ce n'est qu'au début décembre que les étaliers ouvriront enfin leurs bancs.

1884, vers le commencement du mois de juin 1884, une épidémie cholérique, vraisemblablement apportée par un navire revenant du Tonkin, se déclare à Toulon, l'épidémie ne tarde pas à toucher Marseille. Pour prévenir tout évènement, l'hospice de santé, situé avenue de la Plate-Forme (*maison de santé Protestante située Avenue Franklin Roosevelt*) sera réservé aux cholériques, en parallèle on pris des mesures exceptionnelles de salubrité et de propreté. Nîmes restera indemne, les quelques cas qui se présentèrent ne touchèrent que des voyageurs des localités contaminés.

- Le 6 novembre, suite à l'achèvement et la mise en service des Halles Centrales, le Conseil municipal décide de fermer, à partir du 1er décembre suivant, la poissonnerie située entre la place Belle-Croix, ainsi que les marchés tenus Belle-Croix, place du Chapitre et place aux herbes. Il est interdit à tout industriel, ou marchand de s'installer sur ces emplacements. La Direction des Régis municipales et M. le Commissaire Central de police sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

En 1885, le 21 mars, mort de Paulin Talabot, ingénieur du canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire, il participa aussi au projet de canal d'Alexandrie à Suez. Directeur général du chemin de fer PLM, il a aussi à son actif la ligne Alès, Beaucaire, la gare de marchandise, ainsi que la ligne Avignon, Montpellier avec le viaduc de chemin de fer, la gare de Nîmes et le réseau de chemin de fer Algérien. Il fut le patron des mines de la Grand'Combe, de Bessèges et d'Algérie. Cet homme

très actif fut aussi un politicien Nîmois, conseiller Général et Député.

- Le 20 avril au matin la ville apprend avec stupeur le suicide de son maire, Ali Margarot. La banque qu'il dirigeait était à la veille de suspendre ses paiements, le 24, le Tribunal nommait deux syndics de faillite comme liquidateurs judiciaires.

- Un premier incendie consumera le Théâtre de la Renaissance le jour même du suicide de Ali Margarot, Maire de Nîmes, dans la nuit du 21 au 22 avril 1885. Il ne sera relevé de ses ruines qu'en 1887.

Construit au milieu du XIX^e siècle, à l'angle de la place des Carmes et de la rue Séguier, sur l'emplacement de l'ancienne Eglise des Carmes et le presbytère étant resté accolé à ce lieu de spectacle, le curé de la paroisse St Baudile, gêné par les « *orgies* » nocturnes protestera lors de sa reconstruction, un contre-mur séparera son logement du théâtre ; cette séparation sauvera le presbytère des flammes lors du deuxième incendie du 6 juin 1893.

Le Phénix fatigué ne se relèvera plus, un grand magasin lui succèdera, la magnifique façade sera conservée, depuis 1998, elle orne le bâtiment reconstruit en arrière plan, de l'Université des Sciences et Techniques des Carmes.

En 1886, création de la Bourse du Travail à Nîmes, deuxième de France après Paris, elle sera installée au 7, rue St Paul (*actuellement rue Benoît Malon*) ensuite au 14, rue Pavée (*actuellement rue Fernand Pelloutier*). C'est seulement le 19 avril 1969 que le maire de Nîmes Emile Jourdan inaugure la Bourse du Travail dans les anciens locaux de la Maison de l'Agriculture de la place Questel, réalisée en 1925 par l'architecte Max Raphel. Ce bâtiment cédé par la municipalité à un promoteur immobilier, sera rasé, en fin 2005, pour laisser la place à un immeuble d'habitation.

En 1888, le docteur Charles Perrier (1862-1938) sera médecin à la prison Centrale jusqu'en 1911. Il effectua deux études d'anthropométrie, publiée en 1900 et en 1905. A ne pas confondre avec le docteur Perrier Louis Eugène, né en 1835 à Domessargues et mort en 1913 à Nîmes, qui se rendit acquéreur de la source des Bouillens à Vergèze et la mit en exploitation en lui donnant son nom. Il sera Conseiller général et fera fonction de maire de Nîmes de janvier à mars 1871.

En 1889, le 16 décembre, mise en concours des différents projets de réalisation d'un Kiosque à musique sur l'esplanade, l'architecte, Max Raphel est choisi. Il réalisera cet ouvrage à forfait pour la somme de 12000 frs. Le Kiosque sera inauguré en 1891. Quatre-vingt ans plus tard au début des années 1970, il sera démonté tout comme la fontaine Pradier, pour permettre la construction d'un parking souterrain sous l'Esplanade, la fontaine reprendra naturellement sa place, le Kiosque lui, subira un sort moins heureux, il disparaîtra sans laisser de traces après avoir rouillé quelque temps dans un entrepôt...

Ce kiosque sera installé à la place du cosmographe, ce dernier avait été acheté et installé sur l'esplanade suite à l'exposition industrielle qui s'était tenue pendant 4 mois en 1863. C'est la place d'Assas qui héritera provisoirement de cet appareil jusqu'en jusqu' en 1902, date où le monument commémorant les combattants de la guerre de 1870-71 sera installé sur cette même place. Son périple ne s'arrêta pas là, rendez-vous en 1902.

En 1891, début de la mise en place du premier réseau téléphonique. A partir des

cabines téléphoniques publiques, en urbain, la taxe était de 25 ctes par unité de conversation de 5 mn. Mais il y avait des cartes moyennant un abonnement spécial de 40f. L'abonnement des particuliers possédant un poste revenait à 200f par an pour le raccordement principal aux réseaux de Béziers, Sète, Montpellier, Nîmes et Narbonne. En 1893 il y aura 45 abonnés en ville ou proximité.

En 1892, création du chemin de fer de la Camargue, conçu pour alimenter en sel l'usine Péchiney à Salindres. Ouverture de la ligne Arles Salin-de-Giraud en 1892, Arles Nîmes en 1901 et Bouillargues St Gilles en 1902. Elle avait des installations à voie métrique. La " *gare de la Camargue* " de Nîmes sera édifiée en 1901, elle était située au sud du Boulevard Jean-Jaurès sur l'emplacement du Lycée Camargue, le bâtiment servira de caserne des Sapeurs Pompiers à partir de 1955 jusqu'à sa démolition en 1957.

En 1893, le 3 août, le Conseil municipal se prononça pour l'aménagement du Bureau de bienfaisance dans des locaux communaux de la rue Dorée, il était à l'époque logé dans une annexe de l'hôtel Rivet, rue Nationale (*ancienne Préfecture*), où logeait alors, dans sa plus belle partie, le collège laïque de jeunes filles.

A cette époque son fonctionnement confessionnel fut mit en cause, il fut longuement question de le laïciser. Cette laïcisation fut encore évoquée sans aboutir au bureau de cette institution dans la séance du 6 juin 1896 et celle du 10 février 1899. Ce n'est qu'après les élections de mai 1900 qui permirent le renouvellement d'une partie du bureau, que ce dernier, dans sa déclaration du 22 février 1901 annonça la laïcisation de ses services à partir du 1er janvier 1901.

En 1894, le 5 mai, inauguration de la Galerie des Arts, construite sur le Bouvard Amiral Courbet, elle sera léguée à la municipalité le 5 juillet suivant par le peintre Jules Salles, cette galerie portera son nom. Elle fut construite sur les plans de l'architecte Max Raphel. Les deux statues allégoriques de la façade (*la peinture et la musique*) seront réalisées par le sculpteur Léopold Morice. Jules Salles décèdera en 1901.

L'architecte Max Raphel (1863-1943) réalisera de nombreux ouvrages à Nîmes, le Kiosque à musique de l'Esplanade en 1889, l'école Belle-Croix en 1897, le Musée de Beaux-Arts en 1902, la stèle de Bernard Lazare au jardin de la Fontaine en 1908, et la Bourse du Travail en 1925.

- Une circulaire du 26 septembre, du ministre de l'intérieur interdit la corrida à Nîmes; Une imposante manifestation mobilise la population, finalement la ville décide de résister une corrida se déroulera le 14 octobre, avec le soutien et la présence de Frédéric Mistral. Ce jour là dans l'amphithéâtre ce fut un véritable délire.

Un commentateur de l'époque Georges Reboul nous décrit la scène : « *Quand il parut, grand, très droit, coiffé de son feutre immense, la tête haute fière, encadrée de longs cheveux blancs, nous étions là vingt mille, qui l'accueillîmes par une clameur inouïe. Très calme, avec une aisance familière, il salua d'un geste large, empreint de noblesse et de majesté... En cette minute sublime, Mistral était beau comme le dieu de la Patrie !* »

- Début des travaux de la construction de l'église Saint Luc, à la Croix-de-Fer, elle coûtera 200000 frs, l'architecte choisit pour cette construction est Félicien Allard. Son inauguration aura lieu le 7 mars 1897, elle est d'abord chapelle paroissiale, avant

d'être bénite en 1898 par Monseigneur Béguinot. Pour Saint-Luc, on fait appel aux meilleurs ouvriers : Henri Girauden, spécialiste des voûtes, M. Mora, mosaïste de la cathédrale de Marseille, M. Cade, ferronnier. Le plan géométral choisi est celui d'une croix latine, l'ordonnance de l'édifice est de style roman fin XIIe, avec des arcs plein-cintres, des fenêtres géminées, des tourelles et des échauguettes. A l'intérieur, les arcs romans de la nef côtoient les arcs doubleaux et les voûtes ogivales. Pour l'ossature de l'édifice, l'architecte a l'idée d'alterner pierres de Beaucaire et pierres de Castillon, de coloris différents. La tour du clocher est alors composée de deux étages au-dessus de la porte. Une terrasse, garnie d'une balustrade en pierre termine la tour à 25 mètres de haut. Ce n'est que bien plus tard, en 1934, qu'on décide, sous la férule du père Bourrier curé de l'époque, de surélever la tour avec une lourde statue de Notre-Dame-de-la-Salette. C'est toujours cette statue qui domine le monument. La pause de la statue devait faire une victime. Le 13 mars 1934, à 15 h 45, alors qu'on s'apprête à poser le buste lourd de 1 500 kg, un câble rompt et tout s'écroule. Le maçon Vincent Mas est entraîné par la chute du bloc de pierres. Il a la tête écrasée par le treuil et meurt sur le coup.

En 1895, on créa le Muséum d'histoire naturelle, dans les locaux de l'ancien Lycée de la Grand'rue, inauguré le 5 mai 1895, il est un des plus importants parmi ceux de province, il a été formé par des dons faits à la ville par de généreux savants : Séguier, du zoologiste Crespon, des minéralogistes Villiers du Terrage et Philippe Mingaut, des botanistes le docteur Amoureux, l'Abbé Desroche, Granier, de l'entomologiste Ecollet, des conchyliologues Faisse et Fontayne, etc., et de nombreuses acquisitions, mis en ordre par M. Stanislas Clément, Conservateur du Muséum. Il comprenait 3 étages, longs de 58m et larges de 10m.

Description en 1900

- Au premier : (2 galeries) Anatomie comparée, ethnologie, mammifères, oiseaux, mollusques; À noter un remarquable taureau espagnol empaillé par M. Santot, de Nantes.
- Au deuxième : (2 galeries) Oiseaux, reptiles, batraciens, poissons, mollusques, annelés, zoophytes.
- Au troisième : (3 galeries) Entomologie, botanique, géologie, minéralogie, paléontologie, préhistoire. À l'extrémité, reconstruction originale de l'homme néolithique, avec ses armes, ses vêtements et ses parures ; à côté, un dolmen et un menhir reproduit d'après nature.

En 1896, on réunit, dans une partie de l'ancien Collège, situé entre la Grand'rue et le Boulevard Amiral Courbet, tous les débris, stèles, inscriptions, bas-reliefs, sarcophages, colonnes, chapiteaux et antiques répartis un peu partout dans la ville, et on créa ainsi le Musée Lapidaire et Épigraphique.

Ce lieu chargé d'histoire vit passer les Templiers, l'ordre de St Jean de Jérusalem, l'ordre de Malte, l'hôpital St Marc, le Collège et Université des Arts en 1540.

Après la Révolution, suite au décret du 7 mai 1803, le collège de Nîmes y sera rétabli et fonctionnera jusqu'à son remplacement, en 1887, par un nouveau Lycée de garçons, boulevard Victor Hugo (*Lycée Alphonse Daudet depuis le 10 juillet 1963*).

- C'est en juin 1896 que la première séance de cinématographe Edison fut réalisée à Nîmes dans une salle du premier étage du café le Tortoni, son entrée était située place de la Salamandre. C'est actuellement l'entrée du Monoprix.

En 1897, les malades étant hébergés dans les locaux vétustes de l'Hôtel-Dieu (*actuellement Chambre de Commerce et Foyer Maurice Albaric*), ils dataient d'Henri IV. Le Conseil municipal admit le principe de la construction d'un nouvel Hôpital et, dès l'année suivante, la ville de Nîmes achetait dans ce but un vaste terrain en bordure du chemin de Saint Césaire. C'est seulement en 1911 que les travaux de terrassement et d'aménagement du sous-sol furent entrepris. La guerre de 1914 vint les interrompre.

La question fut reprise en 1923 et on décida alors de construire le nouvel hôpital sur l'emplacement qui s'étendait à proximité de l'Hospice d'Humanité. Le projet, cette fois, devait être mené à bon terme. Le 12 octobre 1924, Gaston Doumergue, Président de la République, posait solennellement la première pierre du Centre médical qui portera son nom.

10 ans plus tard était achevé le groupe de bâtiments qui succédait avantageusement à la construction vétuste qui s'élevait sur les lieux où, en 1313 Raymond Ruffi avait, fondé le premier Hôtel-Dieu.

- Le 3 avril 1897, le Conseil municipal décide de construire sur l'emplacement de l'ancienne poissonnerie (1801-1884), place Belle-Croix, un groupe scolaire (*actuellement école Berlioz*), il sera livré à l'Académie dix-sept mois plus tard. L'architecte sera Max Raphel.

Historique du lieu :

Les Pénitents désireux de posséder une chapelle jetèrent alors les yeux sur l'ancien réfectoire des Chanoines qui avait pendant quelque temps servi de cathédrale, situé à la place de la Belle-Croix et qui, depuis longtemps ne servait à rien ; le Chapitre consentit à leur inféoder ce bâtiment, moyennant une albergue perpétuelle de 300 livres de cire blanche, payable à la Saint-Martin de chaque année ; l'acte en fut passé, le 13 avril 1745. Le Parlement de Toulouse ayant autorisé ce bail d'inféodation par arrêt du mois de mai suivant, les Pénitents firent commencer les réparations et les bâtiments nécessaires pour leur usage. Les travaux marchèrent rapidement. Dès le 14 mars 1746, les Pénitents obtinrent permission de l'évêque d'y transférer leurs exercices. Les réparations étant enfin terminées, la chapelle fut bénite par le Vicaire-général, le 3 décembre de la même année ; cette cérémonie fut suivie de la bénédiction d'une cloche ; le lendemain, dimanche, on y célébra la messe en présence d'un grand nombre de confrères. La Confrérie se distingua toujours par sa piété et son zèle pour la religion ; elle se chargea du soin des prisonniers et des dernières consolations à offrir aux condamnés à mort. Chaque semaine, plusieurs de ses membres avaient mission de veiller à ce que les prisonniers eussent toutes les satisfactions compatibles avec les exigences de la justice. Lorsque les tribunaux avaient porté une sentence de mort, la Confrérie s'efforçait d'adoucir les derniers moments du condamné, de lui procurer les secours religieux ; le jour de l'exécution, des prières publiques étaient faites dans la chapelle, le Saint-Sacrement exposé, et les associés se chargeaient des frais de sépulture.

La Révolution vint brusquement mettre un terme à son développement et la faire disparaître pour toujours.

Il est difficile de déterminer la date à laquelle les Pénitents-Blancs de Nîmes se sont dissous. On trouve seulement sur les registres de l'œuvre la mention par laquelle à la date du 8 mai 1790 le frère sacristain Ratier retire de la sacristie un certain nombre d'objets qu'il avait donnés à la confrérie le 4 février 1781 et en donne décharge. Il est probable que cette opération coïncida avec l'inventaire ordonné par les lois de la Constituante. Le 20 avril 1790, la chapelle des Pénitents était encore ouverte,

puisque les catholiques nîmois s'y réunirent pour adresser à l'Assemblée Nationale une pétition restée célèbre.

Conformément à la loi du 24 août 1792, les biens inféodés par le chapitre aux Pénitents-Blancs devenaient propriété nationale. Par application d'une autre loi du 28 ventôse an IV, ils furent vendus à l'amiable, sur le pied de leur valeur en 1790. Jean Tur, négociant, fit une soumission d'achat ; le sieur Chambaud fut désigné comme expert par l'Administration, et Jacques Archinaud par l'acquéreur éventuel.

Le 19 septembre 1801, (*second jour complémentaire an IX*) la demande de construction d'une halle à la place aux herbes est rejetée, cette demande avait été déposée le 13 octobre 1800 (*21 vendémiaire an IX*) avec celle de la place du chapitre. Cette dernière sera réalisée et constituera avec la poissonnerie (*situé à l'emplacement actuel de l'école Berlioz*) et la place Belle croix le ventre Nîmes jusqu'en 1884 date de la mise en service des halles centrales.

C'est sur cet emplacement que se déroulait l'important marché du mardi qui voyait arriver les maraîchers du Vaucluse. Mistral décrira fort bien cette ambiance dans son livre, *Mémoires et Récits (Memori e Raconte) Comment je passai Bachelier.(à Nîmes)*.

Le 28 février 1868, la municipalité vote les fonds pour la construction d'un marché couvert place du chapitre. A cette époque la place du chapitre et la place Belle-Croix sont reliées par une galerie spacieuse, les hautes et fraîches voûtes de la poissonnerie, (héritées de l'ancienne chapelle des Pénitents Blancs), percées au nord et au sud, sont constamment traversées par de forts courants d'air qui l'assainissent et la purifient, et les deux places sur lesquelles elle débouche sont marquées en quelque sorte pour être le rendez vous normal des vendeurs et leurs chalands...

Le 8 novembre, le Conseil décide de paver le tour des arènes en porphyre (*Roche magmatique, très dure*). Un remaniement général des pavés anciens sera réalisé pour le raccorder avec les nouveaux pavages des voies du tramway. L'espace reliant le trottoir de l'esplanade à celui du Cheval Blanc sera pavé.

En 1898, construction du groupe scolaire du Mt Duplan, le 3 février, l'architecte G. Arnaud, propose au Conseil Municipal, de réaliser le 1er étage en pierre de taille de Fonvieille, cette dernière étant plus facile à l'emploi et surtout moins chère que la pierre de taille de Beaucaire utilisée pour le rez-de-chaussée.

- Le 26 mai, installation de l'école supérieure de filles dans les locaux de l'école communale de la rue Jean Reboul, auparavant l'école était installée rue Robert, 6 salles de classe seront créées, une salle de physique/chimie, une salle de dessin et une salle de couture, il y aura aussi un réfectoire avec cuisine pour les élèves.

Historique du bâtiment : Les protestants sont autorisés par Louis XIV en 1654, à construire un hôpital dans un jardin de la rue Carreterie (Jean Reboul) face à l'hôpital catholique (Hôtel Dieu). Cet hôpital sera interdit en 1667. Sous l'épiscopat de Mgr Cohon, ce bâtiment deviendra « *La Providence* », établissement chargé de la conversion et de l'éducation catholique des enfants de Protestants... En 1794 il sera transformé en hôpital militaire, par la suite en 1817, les Frères de la Doctrine Chrétienne l'occuperont jusqu'à ce qu'il devienne un établissement scolaire à partir 1882.

Rasé dans les années 1970, il est devenu depuis un parking privé.

- Le 3 août, l'adjudication au « *droit de récolter les truffes* » dans la forêt Communale de Nîmes ayant expiré le 15 avril, l'administration Municipale, d'accord avec l'administration des forêts, reconduit pour une période de 5 ans, le droit de récolter les truffes.

- Le 7 novembre, L'entreprise relative à l'entretien des horloges publiques expire le 31 décembre. Le Conseil Municipal décide de mettre cette entreprise en adjudication pour une période de 3 ans, à partir du 1er janvier 1899, aux clauses et conditions de de l'entreprise qui va prendre fin.

À la fin du contrat en décembre 1901, cette entreprise n'aura pas donné de bons résultats, ayant fait l'objet de nombreuses plaintes.

Les 12 horloges et les 90 pendules ayant été à peu près complètement négligées, cela représente un capital important quotidiennement amoindri. L'économie qui semble résulter du prix minime de l'adjudication est illusoire. La mise en régie avec une somme de 2000 frs est décidée.

Un crédit de 500 frs est voté le 29 novembre 1899, pour l'installation de 4 horloges aux halles de Nîmes, elles seront sans sonneries, la proximité de l'horloge de la place avec sa propre sonnerie rendant inutile cette fonction.

- Création le 23 novembre 1898 de la société vélocipédique « *Le guidon nîmois* ». Elle recevra un encouragement et une subvention de 100 frs de la part de la municipalité.

Quelques années plus tard, le 13 mai 1906, premier départ du Circuit du Gard Vélocipédique, avec 45 participants, le promoteur de l'épreuve sera l'établissement « *Coulange-cycles* », 13 boulevard Amiral Courbet.

- Délibération du Conseil Municipal de Nîmes du 29 novembre 1898.

La ville a jusqu'au premier janvier 1900, pour se mettre en conformité avec la loi. En votant une réforme, sur la suppression des droits d'octroi (*) sur les boissons hygiéniques, vins, cidres, poirés... Cette suppression des droits, qui constitue un sacrifice pour la ville, profiterait à tout le monde, mais surtout pour la classe ouvrière. Considérant qu'il y a lieu d'affirmer une volonté de dégrever les boissons hygiéniques, les décisions nécessaires seront prises aussitôt que possible.

(*) *OCTROI : En France, contribution perçue, jusqu'en 1948, par une municipalité sur des marchandises de consommation locale, cet octroi municipal avait été créé à Nîmes en 1800, il était à l'origine destiné au financement des hospices.*)

Par la suite, le 29 novembre 1899, le syndicat des eaux minérales de Vals interroge le Conseil de Municipal : « *Il peut paraître singulier, à une époque où l'on parle de la suppression des octrois des boissons hygiéniques, que l'eau minérale de Vals, boisson hygiénique par excellence soit frappée dans votre ville d'un droit quasi prohibitif qui en interdit la consommation aux classes de la population qui en auraient le plus besoin...* »

Après étude des conséquences budgétaires, le Conseil décidera l'année suivante d'accorder une réduction significative du droit.

En 1899, le 11 février, projet de square sur la place du chapitre, un plan des lieux est établi, construction d'un petit jardin avec des arbres qui embelliraient les à bord de l'école maternelle « du chapitre » récemment construite et qui donnerait un peu de vie à ce quartier complètement abandonné, un budget de 600 frs est voté pour cette réalisation.

En 1902, jugeant la clôture en bois disgracieuse, le conseil décide de la remplacer par une clôture en fer avec ornements. Elle sera réalisée par les ateliers de l'Ecole pratique d'Industrie et de Commerce, place de la Calade pour un coût modique, de 2300 frs représentant l'achat du fer et des fournitures pour la pose.

En septembre octobre 1939, le creusement du sol opéré place du Chapitre pour la construction d'un abri souterrain donnera l'occasion de procéder à des découvertes intéressantes : des sépultures, verreries, céramiques et coquilles Saint-Jacques. Ces coquilles dites de Saint-Jacques, portant deux perforations à proximité de leur charnière, il s'agit là, sans erreur possible, de coquilles ayant été cousues sur des houpelandes de pèlerins, inhumés avec le vêtement traditionnel lors de décès survenus au cours de leur séjour à Nîmes. La fréquence de ces coquilles dans une certaine partie de la nécropole donne à penser qu'il existait sur tel point un carré réservé aux pèlerins, si populaires et si nombreux dans le Haut Moyen-Age.

- Même jour (11 fév 1899) Pétition couverte d'un grand nombre de signatures, par les habitants du quartier Florian et autres rues environnantes.

Ils protestent contre les agissements scandaleux des filles publiques dites filles isolées, et demandent que des mesures soient prises en vue de l'assainissement au point de vue de la morale de ce quartier de la ville, mais ils ne demandent pas le déplacement des maisons de tolérance.

Ils demandent seulement une surveillance plus efficace sur les maisons de tolérance et particulièrement sur les filles isolées établies dans l'intérieur de la ville.

Le Conseil, prend acte et promet d'examiner sérieusement la question.

- En juin 1899, Mireille sera jouée dans les Arènes de Nîmes, pour la première fois des décors panoramiques occuperont une bonne partie des gradins. Cet opéra en trois actes fut réalisé par Charles Gounod d'après le poème de Frédéric Mistral.

- Cette même année (1899), mise en service de la centrale électrique des Tramways par la S.A. des tramways de Nîmes à Lyon absorbée vers 1910 par la Cie générale des tramways électriques ; à partir de 1926, le site ne sert plus que de dépôt des tramways et atelier d'entretien. Elle était située, rue des Marronniers, rue Docteur-Calmette et rue de Quatrefages.

C'est en 1947, que le remplacement des Tramways par des trolleybus ou autobus fut envisagé. En final le choix se porta sur les autobus pour des raisons financières.

Dès octobre 1949, cinq premiers autobus furent mis en service sur la ligne " Fontaine-Justice " dont des prolongements permettaient la desserte des hameaux de St Césaire et de Courbessac.

En octobre 1950, quatre autobus supplémentaires permirent d'équiper la ligne du chalet et de créer un circuit passant par la rue Bonfa qui remplaçait la ligne de la Croix-de-fer. En juillet 1951, sept nouveaux autobus faisaient disparaître les derniers Tramways existants.

- Délibération du Conseil Municipal du 30 mai 1899 ;

La circulation des bicyclettes dans la promenade du Jardin de la Fontaine, présente pour les promeneurs assez nombreux de réels inconvénients et dangers, si l'on continue à tolérer ce genre de sport dans notre belle promenade on ne tardera pas à y voir pénétrer et circuler des automobiles, ce qui s'est déjà produit d'ailleurs. En conséquence, la circulation des vélocipèdes sera interdite sur toute l'étendue de la promenade de la Fontaine.

- La représentation de Tannhauser aux Arènes le 3 septembre 1899, organisée par M. Bonnet. Elle sera donnée avec des artistes de premier plan, M.M. Alvarez, Reské... et l'orchestre Lamoureux. Les décors, châssis et accessoires seront empruntés au matériel Grand Théâtre Municipal.

- En novembre 1899, création d'un gymnase municipal dans le local de l'école des filles de la place de l'Oratoire. Une personne sera chargée de la surveillance pendant la durée des cours, et de l'entretien du matériel ainsi que de l'appropriation des salles.

-oOo-